



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Paris, le **17 AOÛT 2023**

Nos Réf. : PO1632

Monsieur le Président,

Vous avez déposé, pour instruction, un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes n°2 par courrier daté du 15 décembre 2022.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du précédent PAPI. Je tiens à saluer les efforts que vous et vos équipes avez déployés au vu des enjeux exposés aux risques d'inondations en Île-de-France. Ils ont permis de rassembler 62 maîtres d'ouvrage autour de 346 fiches actions visant à prévenir les inondations. La mise en œuvre de ce PAPI sera un des éléments essentiels de la traduction opérationnelle de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation francilienne en cours de consultation.

Considérant le rapport d'instruction du 20 juin 2023 de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT) et l'avis de la Commission de labellisation territoriale du bassin Seine-Normandie du 7 juillet 2023, je vous informe de la labellisation avec réserves de votre PAPI pour un montant global d'opérations de 173 637 577 € et un montant de 31 492 963 € de subventions possibles au titre du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM). Le présent courrier de validation ouvre la possibilité aux maîtres d'ouvrage de ce programme d'actions de prévention des inondations de demander des subventions au titre du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM).

Monsieur Patrick OLLIER
Président de l'EPTB Seine Grands Lacs
12 rue Villiot
CS 0001
75 012 PARIS

PJ : Annexe 1 : réserves, recommandations, rappels
Annexe 2 : avis de la COMILAB
Annexe 3 : tableau financier labellisé (TF02)

Cette labellisation est assortie de réserves, recommandations et rappels figurant en annexe n°1 au présent courrier. Les réserves devront être levées avant l'établissement des demandes de subventions par le FPRNM. Pour ce faire, il s'agira de mettre à jour la fiche action conformément à l'instruction du dossier et au tableau financier global joint en annexe. Le dossier ainsi complété dans sa version définitive devra être mis à disposition du public sur votre site internet, un exemplaire papier, a minima, étant mis à disposition du public dans vos locaux.

Par ailleurs, suite à la publication le 10 juillet 2023 du nouveau cahier des charges PAPI3 version 2023, la demande du SMSO relative à l'action 1-418 *Mobilisation des parties prenantes, concertation et communication* relayée dans votre courrier du 11 juillet 2023 pourra bien être prise en compte en l'état. Cette action pourra ainsi être portée directement par le SMSO et soutenue à un taux de 50 %.

Quant à l'action 7-160 *Études et travaux d'harmonisation de la protection contre le risque d'inondations Quais de la Baronnie, du halage et du Front de Seine à Ablon-sur-Seine et à Villeneuve-Le-Roi*, au vu des échanges en COMILAB, le Conseil départemental pourra bénéficier d'une aide du FPRNM au taux de 50 % pour la réalisation des études nécessaires, notamment celles relatives à une meilleure justification socio-économique (dont études d'alternatives) ainsi que celles relatives à la définition du projet ou à l'élaboration des dossiers réglementaires si celles-ci n'ont pas été entamées. La réserve pour la phase travaux pourra être levée par le référent Etat du PAPI au vu des éléments complémentaires qui pourront être apportés à l'issue de ces études.

J'ai bien noté que figure au sein du PAPI différentes actions sans financement FPRNM associé. Certaines ne sont pas éligibles au FPRNM telles que l'opération de Villeneuve-Saint-George (action 6-542 de l'EPA ORSA). D'autres ne le sont pas à ce stade, notamment des actions relatives aux systèmes d'endiguement, les études étant en cours ou à venir (par exemple les actions 7-345 de la Métropole du Grand Paris ou 7-588 du Conseil départemental du Val-de-Marne). Leur affichage a été maintenu dans le PAPI, car elles permettent de mieux saisir la stratégie globale des acteurs sur le territoire. Cependant, l'État ne peut à ce stade s'engager quant à leur financement par le FPRNM.

Je tiens à rappeler l'enjeu de pilotage pour ce PAPI d'envergure. Je compte sur vos services pour effectuer le suivi du PAPI au moyen de l'outil web Safpa du ministère en charge de l'écologie qu'ils devront renseigner, en lien avec les services de l'État. Il s'agira notamment de pouvoir dresser pour le 1er mars de chaque année, un bilan au 31 décembre de l'année précédente, ainsi que de remplir en septembre de chaque année les prévisions budgétaires pour la préparation budgétaire de l'année suivante.

Je vous rappelle que la durée de mise en œuvre du PAPI est de 6 ans. La durée de financement de l'animation du PAPI par l'Etat est de 6 ans à compter de la date du présent courrier de labellisation.

Le cas échéant, vous pouvez informer le référent Etat de toute difficulté sérieuse que vous rencontreriez dans la mise en œuvre du programme d'études préalables au PAPI.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris,
Préfet coordonnateur du Bassin Seine-Normandie


Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques,
assurant la suppléance du préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris.

Pierre-Antoine MOLINA

Annexe 1 : Réserves, recommandations et rappels

RÉSERVES

- ✓ Elles concernent 56 fiches actions identifiées dans le tableau en annexe 3 (cf. colonne « Réserve ») et relèvent des différentes catégories suivantes.
 - x Écrêtement du seul plafond de FPRNM demandé sans changement du taux (0-Réserve plafond) ;
 - x Changement d'axe sans impact sur le FPRNM demandé (1-Réserve changement d'axe) ;
 - x Changement d'axe avec impact sur le FPRNM (13-Réserve changement d'axe-Réserve changement taux (et montant FPRNM)) ;
 - x Non éligibilité avec impact sur le FPRNM demandé (2-Non éligible)
 - x Changement du taux (augmentation ou baisse) et donc du montant FPRNM (3-Réserve changement taux (et montant FPRNM))
 - x Changement du taux accompagné d'une réserve particulière (39-Réserve changement taux (et montant FPRNM) - Réserve particulière)
 - x Périmètre restreint uniquement aux communes couvertes par un PPRi (7- Communes PPRi)
 - x Changement d'axe et de maître d'ouvrage (8-Réserve changement d'axe et de maître d'ouvrage)
 - x Réserve particulière (9-Réserve particulière)
- ✓ Les annexes financières et les fiches actions seront modifiées en conséquence avant toute demande de subvention au titre du FPRNM.
- ✓ L'action 7-160 est à séparer en deux fiches actions :
 - x 7-160-bis : Aide au taux de 50 % pour la réalisation des études nécessaires, notamment celles relatives à une meilleure justification socio-économique (dont études d'alternatives) ainsi que celles relatives à la définition du projet ou à l'élaboration des dossiers réglementaires
 - x 7-160 : Réserve pour les travaux. Elle pourra être levée par le référent Etat au vu des éléments complémentaires apportés notamment par l'action 7-160 bis

RECOMMANDATIONS

- ✓ accompagner le secteur aval afin que le présent PAPI puisse permettre effectivement de faire émerger une nouvelle gouvernance à l'aval de la confluence Seine/Oise et de ses affluents
- ✓ poursuivre sans attendre le développement de méthode et d'outils permettant de faciliter le pilotage d'un tel PAPI (plateforme alimentée par les maîtres d'ouvrages pour déposer leurs demandes de subvention et les subventions effectivement perçues, saisir les indicateurs globaux et thématiques...)
- ✓ anticiper et préparer en lien avec les maîtres d'ouvrage concernés la révision à mi-parcours du PAPI
- ✓ développer des indicateurs permettant de mieux rendre compte des apports du PAPI (globaux et thématiques, par exemple identification des travaux effectivement réalisés suite aux diagnostics, repères de crues effectivement installés et saisis dans la base nationale, baisse de vulnérabilité, population concernée, emplois touchés etc.)
- ✓ intégrer les propositions d'approfondissement indiquées par l'IPR pour mieux appréhender la vulnérabilité du territoire et améliorer la connaissance
- ✓ associer la Préfecture de Police et les SIDPC concernés, à la mise en œuvre des actions de l'axe 3 (calendriers et modalités des exercices de crise prévus)
- ✓ associer le service de prévision des crues Seine moyenne-Yonne-Loing- à la mise en œuvre des actions de modélisation (axe 1), de pose de repères de crues (axe 1) et de pose d'échelles limnimétriques ou de capteurs (axe 2)

- ✓ veiller à la bonne articulation avec les autres PEP/PAPI riverains
- ✓ fournir un bilan qualitatif et quantitatif annuel du PAPI au Préfet coordonnateur de bassin et à la COMILAB

RAPPELS

- ✓ la possible soumission à évaluation environnementale des PAPI et des avenants intégrant des travaux sur les axes 6 et 7 en application du décret n°2023-504 du 22 juin 2023 portant diverses dispositions relatives à l'évaluation environnementale des plans et programmes. Cette évaluation environnementale ne se substitue pas à celle prévue dans le cadre de l'autorisation environnementale des projets
- ✓ la nécessité d'alimenter les bases de données nationales existantes (repère de crues, Hydroportail, ADES) ou à venir (Base des études au niveau du bassin)
- ✓ la nécessité de rédiger des fiches actions auto-portantes, en application du cahier des charges PAPI
- ✓ les aménagements hydrauliques et systèmes d'endiguements issus des travaux du présent PAPI, notamment ceux relevant des axes 6 et 7, devront être classés au titre de la rubrique 3.2.6.0 du tableau annexé à l'article R. 214-1 du code de l'environnement, afin de bénéficier des subventions du FPRNM ;
- ✓ les projets relatifs aux ouvrages hydrauliques d'un montant supérieur à 2 millions d'euros doivent faire l'objet d'une évaluation socio-économique conforme aux exigences du cahier des charges PAPI. Notamment, une évaluation socio-économique des travaux de confortement des systèmes d'endiguement métropolitains (action 7-345 inscrite pour information) devra être produite dans le dossier d'avenant à mi-parcours soumis à labellisation
- ✓ les dépenses de fonctionnement ne sont pas éligibles à un financement au titre du FPRNM ;
- ✓ les travaux de confortement des berges sont éligibles à un financement au titre du FPRNM uniquement lorsqu'ils protègent des enjeux bien identifiés ;
- ✓ chaque action du PAPI pouvant bénéficier d'un financement au titre du FPRNM devra faire l'objet d'une décision attributive ;
- ✓ le dossier de PAPI dans sa version définitive est mis à disposition du public sur un site internet par le porteur du PAPI. Un exemplaire papier, a minima, est mis à disposition du public dans les locaux du porteur du PAPI ;
- ✓ le suivi du PAPI sera effectué au moyen de l'outil web SAFPA ; le porteur devra saisir rigoureusement dans l'outil, en lien avec les services de l'État, les informations relatives à l'avancement de la mise en œuvre du PAPI et à la programmation des besoins de financement au titre du FPRNM.

Avis du comité de bassin sur le second PAPI de la Seine et de la Marne Franciliennes portant sur la période 2023-2029

L'EPTB Seine Grands Lacs a déposé son deuxième programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne Franciliennes portant sur la période 2023-2029.

Le programme proposé a un coût global de 169 871 160 € HT (199 421 276 € TTC) dont une assiette (base des subventions de 173 437 577 € (HT ou TTC suivant les actions).

La participation FPRNM (Fonds de prévention des risques naturels majeurs) suite à l'instruction est de 31 042 963 € pour une demande lors de la candidature de 41 773 283 €.

Le PAPI comprend 345 actions réparties sur les 7 axes et engageant 62 maîtres d'ouvrages. La durée de réalisation est de 6 ans. Il porte principalement sur les axes de la Seine et de la Marne en Île-de-France, et comprend une action dans l'Aube.

Il est soumis aux exigences du cahier des charges PAPI 3. Il répond notamment aux objectifs fixés dans la SLGRI Francilienne et aux priorités qui émergent du premier PAPI de la Seine et de la Marne Franciliennes.

La Commission de Labellisation Territoriale,

Vu

- la délibération du comité de bassin n° CB 20-08 du 20 mai 2021 approuvant le règlement intérieur du comité de bassin,
- le règlement intérieur du comité de bassin, confiant à la commission de labellisation territoriale l'avis du comité de bassin pour les PAPI du bassin,
- la SLGRI Francilienne au sens de la directive inondation,
- le dossier du PAPI de la Seine et de la Marne Franciliennes n°2 porté par l'EPTB Seine Grands Lacs et portant sur 2023-2029,
- le rapport d'instruction de la DRIEAT Île-de-France du 20 juin 2023 et son tableau récapitulatif annexé.

Considérant

- les impacts économiques estimés par l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique) pour une inondation de type 1910,
- les présentations de l'EPTB Seine Grands Lacs, porteur du PAPI, et de la DRIEAT, service instructeur,
- les échanges lors de la commission de labellisation territoriale du 7 juillet 2023,

DÉLIBÈRE

La commission de labellisation territoriale émet pour le comité de bassin **UN AVIS FAVORABLE** avec les **RÉSERVES, RECOMMANDATIONS et RAPPELS** suivants sur le projet de PAPI n°2 de la Seine et de la Marne Franciliennes porté par Seine Grands Lacs.

La commission de labellisation territoriale émet les **RÉSERVES** suivantes selon le rapport du service instructeur ;

Les réserves concernent les 53 fiches actions reprises en annexe 1 et relèvent de différentes catégories.

- ✗ Écrêtement du seul plafond de FPRNM demandé sans changement du taux (0-Réserve plafond),
- ✗ Changement d'axe sans impact sur le FPRNM demandé (1-Réserve changement d'axe),
- ✗ Changement d'axe avec impact sur le FPRNM (13-Réserve changement d'axe-Réserve changement taux (et montant FPRNM)),
- ✗ Non éligibilité avec impact sur le FPRNM demandé (2- Non éligible),
- ✗ Changement du taux (augmentation ou baisse) et donc du montant FPRNM (3-Réserve changement taux (et montant FPRNM)),
- ✗ Changement du taux accompagné d'une réserve particulière (39-Réserve changement taux (et montant FPRNM) - Réserve particulière),
- ✗ Périmètre restreint uniquement aux communes couvertes par un PPRI (7- Communes PPRI),
- ✗ Changement d'axe et de maître d'ouvrage (8-Réserve changement d'axe et de maître d'ouvrage),
- ✗ Réserve particulière (9-Réserve particulière) ;
- ✗ L'action 1-286 relative au modèle hydraulique Mobhysirisq pourrait être incluse dans le FPRNM sous réserve qu'elle porte sur le développement du modèle en dehors de son utilisation courante.
- ✗ L'action 7-160 (études et travaux d'harmonisation de la protection contre les inondations Quais de la Baronnie, du halage et du Front de Seine à Ablon-sur-Seine et à Villeneuve-le Roi pourrait être éligible au FPRNM sous réserve que son intérêt socio-économique soit mieux justifié au regard des critères du FPRNM.

Ces fiches actions et leur détail financier seront amendées en conséquence avant toute demande de subvention au titre du FPRNM.

La commission de labellisation territoriale NOTE

- ✓ l'enjeu relatif au pilotage d'un PAPI d'une telle ampleur et à l'importance de son pilotage, y compris avec l'appui des assistants à maîtrise d'ouvrage,
- ✓ la déclaration d'intention de l'EPTB Seine Grands Lacs d'intégrer des travaux notamment sur des systèmes d'endiguement par avenant à la mi-parcours du PAPI,
- ✓ la mobilisation des opérateurs de réseaux au sein du présent PAPI,
- ✓ l'accompagnement financier apporté par différents partenaires,
- ✓ l'importance affichée pour la réduction de la vulnérabilité, y compris par la réalisation de travaux (axe 5).

La commission de labellisation territoriale RECOMMANDE

- ✓ d'accompagner le secteur aval afin que le présent PAPI puisse permettre effectivement de faire émerger une nouvelle gouvernance à l'aval de la confluence Seine/Oise et de ses affluents,

- ✓ de poursuivre sans attendre le développement de méthode et d'outils permettant de faciliter le pilotage d'un tel PAPI (plateforme alimentée par les maîtres d'ouvrages pour déposer leurs demandes de subvention et les subventions effectivement perçues, saisir les indicateurs globaux et thématiques,...),
- ✓ d'anticiper et préparer en lien avec les maîtres d'ouvrage concernés la révision à mi-parcours du PAPI,
- ✓ de développer des indicateurs permettant de mieux rendre compte des apports du PAPI globaux et thématiques (par exemple identification des travaux effectivement réalisés suite aux diagnostics, repères de crues effectivement installés et saisis dans la base nationale, baisse de vulnérabilité, population concernée, emplois touchés, etc),
- ✓ d'intégrer les propositions d'approfondissement indiquées par l'Institut Paris Région pour mieux appréhender la vulnérabilité du territoire et améliorer la connaissance,
- ✓ d'associer la Préfecture de Police et les SIDPC (Services interministériels de défense et de protection civile) concernés, à la mise en œuvre des actions de l'axe 3 (calendriers et modalités des exercices de crise prévus),
- ✓ d'associer le service de prévision des crues Seine Moyenne-Yonne-Loing à la mise en œuvre des actions de modélisation (axe 1), de pose de repères de crues (axe 1) et de pose d'échelles limnimétriques ou de capteurs (axe 2),
- ✓ de veiller à la bonne articulation avec les autres PEP (Programme d'Études Préalables) / PAPI riverains,
- ✓ de fournir un bilan qualitatif et quantitatif annuel du PAPI au Préfet coordonnateur de bassin et à la COMILAB.

La commission de labellisation territoriale RAPPELLE

- ✓ la possible soumission à évaluation environnementale des PAPI et des avenants intégrant des travaux sur les axes 6 et 7 à compter de 2023 en application du décret à venir ; cette évaluation environnementale ne se substitue pas à celle prévue dans le cadre de l'autorisation environnementale des projets,
- ✓ la nécessité d'alimenter les bases de données nationales existantes (repère de crues, Hydroportail, ADES) ou à venir (Base des études au niveau du bassin),
- ✓ la nécessité de rédiger des fiches actions auto-portantes, en application du cahier des charges PAPI,
- ✓ que les aménagements hydrauliques et systèmes d'endiguements issus des travaux du présent PAPI, notamment ceux relevant des axes 6 et 7, devront être classés au titre de la rubrique 3.2.6.0 du tableau annexé à l'article R. 214-1 du code de l'environnement, afin de bénéficier des subventions du FPRNM,
- ✓ que les projets relatifs aux ouvrages hydrauliques d'un montant supérieur à 2 millions d'euros doivent faire l'objet d'une évaluation socio-économique conforme aux exigences du cahier des charges PAPI. Notamment, une évaluation socio-économique des travaux de confortement des systèmes d'endiguement métropolitains (action 7-345 inscrite pour information) devra être produite dans le dossier d'avenant à mi-parcours soumis à labellisation,
- ✓ que les dépenses de fonctionnement ne sont pas éligibles à un financement au titre du FPRNM,
- ✓ que les travaux de confortement des berges sont éligibles à un financement au titre du FPRNM uniquement lorsqu'ils protègent des enjeux bien identifiés,
- ✓ que chaque action du PAPI pouvant bénéficier d'un financement au titre du FPRNM devra faire l'objet d'une décision attributive,
- ✓ que le suivi du PAPI sera effectué au moyen de l'outil web SAFPA ; le porteur devra saisir rigoureusement dans l'outil, en lien avec les services de l'État, les informations relatives à l'avancement de la mise en œuvre du PAPI et à la programmation des besoins de financement au titre du FPRNM,
- ✓ Le dossier de PAPI dans sa version définitive est mis à disposition du public sur un site internet par le porteur du PAPI. Un exemplaire papier, a minima, est mis à disposition du public dans les locaux du porteur du PAPI.

Fait à Courbevoie, le

07 JUL. 2023

Le Président de la Commission de
labellisation territoriale



Gérard SEIMBILLE

La Vice-présidente de la Commission de
labellisation territoriale



Claire GRISÉZ

Annexe 3 : Tableau financier de synthèse (TF02)

Cf. Annexe 3 jointe

Axe	Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	COUT global	HT OU TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	FPRNM (Dossier porteur)	%	État FPRNM (Labellisation)	% Part.	Échéance de réalisation	Réserve	Avis DREAL sur éligibilité au financement Etat et commentaires (par ex. : lien avec d'autres fiches-actions)
0	Fiche-action 0-100	Développement d'un outil de suivi pour le rapportage des actions du PAPI et des acteurs impliqués	EPTB Seine Grands Lacs	150 000 €	HT	75 000 €	50 %	75 000 €	50 %	75 000 €	50 %	2029		✓
0	Fiche-action 0-109	Cellule animation du PAPI à l'EPTB Seine Grands Lacs pour la période 2023-2029	EPTB Seine Grands Lacs	936 000 €	TTC	468 000 €	50 %	468 000 €	50 %	390 000 €	50 %	2029	0-Réserve plafond	✓ (Maximum de 65 000 € / an de FPRNM)
0	Fiche-action 0-114	Bilan intermédiaire du PAPI et prestations pour l'assistance à la révision du PAPI à partir de 2025	EPTB Seine Grands Lacs	180 000 €	TTC	90 000 €	50 %	90 000 €	50 %	90 000 €	50 %	2026		✓
0	Fiche-action 1-117	Episeine : Évaluation qualitative et quantitative des dispositifs de sensibilisation mis en place dans le cadre du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes	EPTB Seine Grands Lacs	204 000 €	TTC	102 000 €	50 %	102 000 €	50 %	102 000 €	50 %	2029	1-Réserve changement d'axe	✓
1	Fiche-action 1-101	Episeine : Calcul d'itinéraires routiers prenant en compte des scénarios d'inondation	EPTB Seine Grands Lacs	100 000 €	HT	20 000 €	20 %	80 000 €	80 %	80 000 €	80 %	2026		✓
1	Fiche-action 1-106	Episeine : Développement de l'écosystème digital Episeine.fr	EPTB Seine Grands Lacs	400 000 €	HT	80 000 €	20 %	320 000 €	80 %	320 000 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-110	Développement du modèle sur la propagation de la nappe alluviale et mobilisation des acteurs détenteurs de données dans le sous-sol.	EPTB Seine Grands Lacs	400 000 €	HT	200 000 €	50 %	200 000 €	50 %	200 000 €	50 %	2027		✓
1	Fiche-action 1-116	Accompagnements pour la mise en place de repères de crues	EPTB Seine Grands Lacs	240 000 €	TTC	120 000 €	50 %	120 000 €	50 %	120 000 €	50 %	2029		✓ Uniquement pour le seul périmètre du PAPI SMF2
1	Fiche-action 1-118	Sensibilisation du grand public	Ville d'Alfortville	10 800 €	TTC	2 160 €	20 %	8 640 €	80 %	8 640 €	80 %	2026		✓
1	Fiche-action 1-121	Pose de repères de crue sur les équipements départementaux et actions de communication associées	CD Val de Marne 94	12 000 €	TTC	2 400 €	20 %	9 600 €	80 %	9 600 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-122	Étude de l'impact de la fermeture de l'alimentation de l'usine Marne Aval (SIAAP) lors d'une crue sur l'ouvrage OXI (CD94-DSEA)	CD Val de Marne 94	126 000 €	TTC	25 200 €	20 %	63 000 €	50 %	63 000 €	50 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-123	Organisation de rencontres partenariales sur le risque inondation en Val-de-Marne	CD Val de Marne 94	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		✓ (Sans objet FPRNM – Régie)
1	Fiche-action 1-124	Animation d'une mission "Réduction de la vulnérabilité au risque d'inondations" au sein du CD94	CD Val de Marne 94	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		✓ (Sans objet FPRNM – Régie)
1	Fiche-action 1-125	Sensibilisation et communication sur le risque inondation à destination des Val-de-Marnais	CD Val de Marne 94	738 000 €	TTC	147 600 €	20 %	590 400 €	80 %	590 400 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-130	Pose de repères de crue et mise à jour des données sur les repères de crue pour diffusion cartographique	Ville de Paris	5 000 €	HT	1 000 €	20 %	4 000 €	80 %	4 000 €	80 %	2024		✓ La diffusion de l'information au grand public doit se faire principalement via la communication autour de la base de données nationale https://www.reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr/ La création d'une plateforme complémentaire serait contre-productive pour des raisons économiques mais aussi de cohérence. Pour memo, conseils méthodologiques sur la pose de repères de crues sont disponibles sur https://www.reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr/reperes-de-cruces
1	Fiche-action 1-136	Sensibilisation du public économique, agricole et scolaire	Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux	54 000 €	TTC	10 800 €	20 %	43 200 €	80 %	43 200 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-140	Formation des élus et cadres dirigeants des collectivités du territoire aux risques inondation	Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux	12 000 €	TTC	2 400 €	20 %	9 600 €	80 %	9 600 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-141	Pose de repères de crue pour toutes les communes riveraines de la Marne et actions de communication associées	Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux	12 000 €	TTC	2 400 €	20 %	9 600 €	80 %	9 600 €	80 %	2025		✓ (La fiche indique qu'un seul repère a été identifié sur le territoire de la Communauté d'agglomérations du Pays de Meaux. Or, d'après le recensement sur la plateforme nationale de repères de crues, il existe à Meaux deux repères de crues sous forme de plaque marquant la hauteur atteinte par la Marne lors de la crue de mars 1876 : • Un au niveau du 6 Quai Sadi Carnot, sur le pilier du pont des moulins, orienté vers l'amont. https://www.reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr/repere/16-mars-1876-4 • Un au niveau du 25 rue de Nanteuil, sur le mur de tête amont de l'écluse en rive gauche. https://www.reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr/repere/16-mars-1876-1)
1	Fiche-action 1-149	Inventaire et état des systèmes d'endiguement sur le territoire	Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux	144 000 €	TTC	72 000 €	50 %	72 000 €	50 %	72 000 €	50 %	2029	9-Réserve particulière	✓ Pour études 2 et 3 sous réserve que cela bénéficie à une collectivité couverte par un PPRI
1	Fiche-action 1-150	Réalisation d'un diagnostic de territoire comprenant des études et un plan d'actions sur les affluents	Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne	360 000 €	TTC	72 000 €	20 %	180 000 €	50 %	180 000 €	50 %	2025	9-Réserve particulière	✓ Pour l'étude globale pour l'ensemble du périmètre de de la CA. Pour les études de projet, sous réserve qu'elles bénéficient à une collectivité couverte par un PPRI
1	Fiche-action 1-151	Sensibilisation et formation de la population et des élus au risque inondation	Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne	38 160 €	TTC	7 632 €	20 %	30 528 €	80 %	30 528 €	80 %	2024		✓
1	Fiche-action 1-176	Étudier la vulnérabilité du territoire de VGP couvert par le PAPI	CA Versailles Grand Parc	48 000 €	TTC	24 000 €	50 %	24 000 €	50 %	24 000 €	50 %	2024		✓
1	Fiche-action 1-178	Diagnostic de territoire	CC Bassée-Montois	96 000 €	TTC	76 800 €	80 %	- €	0 %	- €	0 %	2024		Non éligible FPRNM (Pas de PPRI)
1	Fiche-action 1-185	Recensement et diagnostic des liaisons entre la rivière et le réseau d'assainissement qui peuvent entrainer des entrées d'eau dans le réseau d'assainissement et propager la crue sur le territoire départemental	CD Seine-Saint-Denis 93	100 000 €	HT	50 000 €	50 %	50 000 €	50 %	50 000 €	50 %	2027		✓

Axe	Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	COUT global	HT OU TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	FPRNM (Dossier porteur)	%	État FPRNM (Labellisation)	% Part.	Échéance de réalisation	Réserve	Avis DREAL sur éligibilité au financement Etat et commentaires (par ex. : lien avec d'autres fiches-actions)
1	Fiche-action 1-186	Évaluation des capacités résiduelles d'évacuation du réseau d'assainissement départemental en période de crue et de décrue	CD Seine-Saint-Denis 93	50 000 €	HT	25 000 €	50 %	25 000 €	50 %	25 000 €	50 %	2028		✓
1	Fiche-action 1-187	Sensibilisation et communication sur le risque inondation à destination des collégiens de Seine-Saint-Denis	CD Seine-Saint-Denis 93	18 000 €	TTC	3 600 €	20 %	14 400 €	80 %	14 400 €	80 %	2028		✓
1	Fiche-action 1-191	Diagnostic de la vulnérabilité du territoire	EPT Grand Orly Seine Bievre	120 000 €	TTC	27 500 €	23 %	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	2025		✓
1	Fiche-action 1-218	Accompagnement des communes avec la création subventionnée de poste d'animation dédié au sein de l'EPT	EPT Grand Orly Seine Bievre	600 000 €	TTC	600 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		✓ (Sans objet FPRNM – Régie)
1	Fiche-action 1-219	Action de sensibilisation des habitants, entreprises, élus et agents de l'EPT en déploiement des outils Episeine	EPT Grand Orly Seine Bievre	36 000 €	TTC	7 200 €	20 %	28 800 €	80 %	28 800 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-242	Installation de repères de crues et de panneaux d'information sur le bassin-versant de la Seine yvelinoise et ses affluents	SMSO	50 000 €	HT	10 000 €	20 %	40 000 €	80 %	40 000 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-246	Sensibilisation des populations et du jeune public	SYAGE	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		✓ (Sans objet FPRNM – Régie)
1	Fiche-action 1-260	Diagnostic de vulnérabilité territorial à l'inondation : un outil de prévention à l'échelle de l'EPT Plaine Commune	EPT Plaine Commune	120 000 €	TTC	40 000 €	33 %	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	2025		✓
1	Fiche-action 1-268	Étude préalable à la création d'un grand événementiel sur la thématique de la prévention des inondations	EPTB Seine Grands Lacs	60 000 €	TTC	12 000 €	20 %	48 000 €	80 %	30 000 €	50 %	2029	3-Réserve changement taux (et montant FPRNM)	✓
1	Fiche-action 1-271	Sensibilisation des agents du Conseil Départemental de l'Essonne	CD Essonne 91	18 000 €	TTC	3 600 €	20 %	14 400 €	80 %	14 400 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-272	Sensibilisation au risque inondation des collégiens essonnais	CD Essonne 91	18 000 €	TTC	3 600 €	20 %	14 400 €	80 %	14 400 €	80 %	2029		✓ (Articulation avec autre PAPI)
1	Fiche-action 1-273	Développer la résilience des populations à l'aide d'outils de sensibilisation	Ville d'Alfortville	15 600 €	TTC	3 120 €	20 %	12 480 €	80 %	12 480 €	80 %	2025		✓
1	Fiche-action 1-274	Balade urbaine pour le grand public à la découverte des repères de crue, et parcours pédagogique pour les élèves des classes primaires et de collèges	Ville d'Alfortville	8 160 €	TTC	1 632 €	20 %	6 528 €	80 %	6 528 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-279	Étude de définition des solutions de rétablissement des conditions de scolarisation après crue	CD Essonne 91	50 000 €	HT	25 000 €	50 %	25 000 €	50 %	25 000 €	50 %	2024		✓
1	Fiche-action 1-285	Constitution d'une hydrologie de référence sur le bassin de la Seine	EPTB Seine Grands Lacs	350 000 €	HT	175 000 €	50 %	175 000 €	50 %	175 000 €	50 %	2026		✓ La reconstitution d'hydrogrammes de crues réelles apparaît tardivement dans le phasage. Or cette étape peut permettre, en fonction des résultats obtenus de réajuster la base de données initiale des débits. Il serait donc intéressant d'avancer cette phase plus tôt dans la chronologie du projet. Une attention particulière doit être portée aux hydrogrammes de 1910 ainsi qu'aux têtes de bassin pour lesquelles les modèles hydrologiques peuvent sous-estimer les débits. Des calculs d'incertitude ou test de sensibilités au moins sur les régimes extrêmes (crues et étiage) seront également à prévoir et à intégrer aux statistiques. Aucune modalité de pilotage et de suivi n'est précisé, le Service de prévision des crues de la DRIEAT aimerait pouvoir intégrer le suivi du projet étant donné l'impact de l'action sur ses missions.
1	Fiche-action 1-286	Utilisation et développement du modèle hydraulique 2D Mobyrisk	EPTB Seine Grands Lacs	700 000 €	HT	700 000 €	100 %	- €	0 %	350 000 €	50 %	2029	3-Réserve changement taux (et montant FPRNM)	✓ Uniquement pour le développement du modèle en dehors de son utilisation courante (Pour mémo : le SPC considère que le phasage de l'action prévoit de réaliser des simulations avant d'implémenter des améliorations et correction, l'inverse serait préférable.)
1	Fiche-action 1-288	Développement et maintenance évolutive de la base de données d'exploitation (OGDE) et diffusion des données	EPTB Seine Grands Lacs	500 000 €	HT	375 000 €	75 %	125 000 €	25 %	125 000 €	25 %	2029		✓ La coordination avec le service de prévision des crues et unité hydrométrie de la DRIEAT pour le bon partage et import/export de données intéressant les différents acteurs est primordiale.
1	Fiche-action 1-293	Sensibilisation à la prévention du risque inondation	Ville de Chelles	42 000 €	TTC	8 400 €	20 %	33 600 €	80 %	33 600 €	80 %	2028		✓
1	Fiche-action 1-295	Pose de repères de crue sur les équipements municipaux et actions de communication associées	Ville de Chelles	12 000 €	TTC	2 400 €	20 %	9 600 €	80 %	9 600 €	80 %	2028		✓
1	Fiche-action 1-296	Actions de sensibilisation à la prévention du risque inondation sur le territoire	CC Bassée-Montois	18 000 €	TTC	16 000 €	89 %	- €	0 %	14 400 €	80 %	2026	3-Réserve changement taux (et montant FPRNM)	✓
1	Fiche-action 1-298	Mobiliser, former et animer un réseau d'acteurs locaux sur le territoire	CC Bassée-Montois	30 000 €	TTC	28 000 €	93 %	- €	0 %	24 000 €	80 %	2026	3-Réserve changement taux (et montant FPRNM)	✓
1	Fiche-action 1-302	Sensibiliser les populations au risque d'inondation et aux bons réflexes à adopter	Ville de Villeneuve-la-garenne	6 000 €	TTC	1 200 €	20 %	4 800 €	80 %	4 800 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-305	Révision des règlements d'eau des 4 lacs-réservoirs de l'EPTB et adaptation des courbes de gestion	EPTB Seine Grands Lacs	250 000 €	HT	187 500 €	75 %	62 500 €	25 %	62 500 €	25 %	2026		✓ (Ouvrages mixtes Inondation/Etiage)
1	Fiche-action 1-309	Développement du modèle hydraulique MRIF (logiciel Hydra)	EPTB Seine Grands Lacs	300 000 €	HT	150 000 €	50 %	150 000 €	50 %	150 000 €	50 %	2029		✓ Les arguments énoncés en faveur de la maintenance évolutive et du développement du modèle MRIF en parallèle du modèle 2D Mobyrisk sont valables, cependant, ce double travail disperse tout de même les ressources humaines et financières. Par ailleurs, les données issues du modèle MRIF doivent pouvoir être partagées avec le service de prévision des crues de la DRIEAT.
1	Fiche-action 1-321	Formation des élus à la prévention et à la gestion des inondations	CA Coulommiers Pays de Brie	12 000 €	TTC	2 400 €	20 %	9 600 €	80 %	9 600 €	80 %	2028		✓
1	Fiche-action 1-322	Sensibilisation du grand public à la prévention et à la gestion des inondations	CA Coulommiers Pays de Brie	36 000 €	TTC	7 200 €	20 %	28 800 €	80 %	28 800 €	80 %	2028		✓

Axe	Référence de la fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	COUT global	HT OU TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	FPRNM (Dossier porteur)	%	État FPRNM (Labellisation)	% Part.	Échéance de réalisation	Réserve	Avis DREAL sur éligibilité au financement État et commentaires (par ex. : lien avec d'autres fiches-actions)
1	Fiche-action 1-326	Animation d'un club des gémapiens	Métropole du Grand Paris	36 000 €	TTC	36 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		✓ (Sans objet FPRNM – Régie/Animation)
1	Fiche-action 1-327	Accompagnement pour la pose de repères de crue	Métropole du Grand Paris	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2027		✓ (Sans objet FPRNM – Cofinancement de la MGP)
1	Fiche-action 1-328	Relai des actions et formations EpiSeine	Métropole du Grand Paris	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		✓ (Sans objet FPRNM – Régie/Animation)
1	Fiche-action 1-329	Appui aux communes pour le développement d'outils de sensibilisation	Métropole du Grand Paris	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		✓ (Sans objet FPRNM – Cofinancement de la MGP)
1	Fiche-action 1-330	Etude hydrologique et hydromorphologique des cours d'eau	Métropole du Grand Paris	360 000 €	TTC	360 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		✓ (Pas de FPRNM demandé)
1	Fiche-action 1-331	Amélioration de la connaissance du risque inondation dans le cadre de l'observatoire des crues de la Métropole	Métropole du Grand Paris	240 000 €	TTC	120 000 €	50 %	120 000 €	50 %	120 000 €	50 %	2029	9-Réserve particulière	L'action manque de clarté. Si un des objectifs principaux est d'« élaborer et structurer une base de données de la Métropole », il faut être vigilant à ne pas dupliquer des bases de données pré-existantes. S'agissant par exemple des données hydrométriques ou relatives aux repères des crues, des bases de données nationales existent déjà : l'HydroPortail, et la base de données nationales sur les repères de crues. Le développement d'une nouvelle base de données est inutile. → Réserve : le fonctionnement de l'observatoire ne peut être financé. Le MOA devra également préciser sa demande lors du dépôt auprès du service départemental
1	Fiche-action 1-348	Sensibilisation du grand public et de la jeunesse au risque d'inondation	Ville de Vitry-sur-Seine	30 000 €	TTC	6 000 €	20 %	24 000 €	80 %	24 000 €	80 %	2026		✓
1	Fiche-action 1-349	Pose de repères de crue sur les équipements du territoire	EPT Grand Orly Seine Bièvre	36 000 €	TTC	7 200 €	20 %	28 800 €	80 %	28 800 €	80 %	2027		✓
1	Fiche-action 1-352	Etude de diagnostic de la vulnérabilité du territoire de l'EPT Paris Ouest La Défense	EPT Paris Ouest La Défense	120 000 €	TTC	40 000 €	33 %	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	2024		✓
1	Fiche-action 1-354	Sensibilisation de la population et équipes municipales	Ville de Valenton	12 000 €	TTC	2 400 €	20 %	9 600 €	80 %	9 600 €	80 %	2027		✓
1	Fiche-action 1-362	Expérimentation de modèles d'agriculture résiliente dans les ZEC	EPTB Seine Grands Lacs	840 000 €	TTC	168 000 €	20 %	420 000 €	50 %	420 000 €	50 %	2029	9-Réserve particulière	✓ Les expérimentations concernées sont sur le territoire du PAPI SMF2 ou en amont sur le territoire du PAPI SMF2. Dans ce cas, il sera privilégié un portage par le PAPI concerné par la ZEC si ce PAPI existe.
1	Fiche-action 1-364	Sensibilisation des élus et des agents communaux au risque inondation	Ville de Vitry-sur-Seine	12 000 €	TTC	2 400 €	20 %	9 600 €	80 %	9 600 €	80 %	2026		✓
1	Fiche-action 1-370	Action de sensibilisation des agents du SIAAP au risque d'inondation	SIAAP	96 000 €	TTC	19 200 €	20 %	76 800 €	80 %	76 800 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-371	Action de sensibilisation du public à la vulnérabilité des réseaux d'assainissement face au risque d'inondation.	SIAAP	120 000 €	TTC	24 000 €	20 %	96 000 €	80 %	96 000 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-375	Etude hydraulique et hydromorphologique et définition d'un programme d'actions de restauration et de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations	SMSO	1 300 000 €	HT	260 000 €	20 %	650 000 €	50 %	650 000 €	50 %	2025		✓ Financé à 30 % par l'Agence (DDT78)
1	Fiche-action 1-377	Guide du riverain des affluents de la Seine dans les Yvelines	SMSO	36 000 €	TTC	7 200 €	20 %	28 800 €	80 %	28 800 €	80 %	2028		✓
1	Fiche-action 1-381	Pose de repères de crue sur des bâtiments départementaux (stations départementales d'assainissement...)	CD Seine-Saint-Denis 93	18 000 €	TTC	3 600 €	20 %	14 400 €	80 %	14 400 €	80 %	2028		✓
1	Fiche-action 1-386	Poursuivre les actions d'information et de sensibilisation de la population, des élus et des agents	Ville de Melun	28 800 €	TTC	5 760 €	20 %	23 040 €	80 %	23 040 €	80 %	2027		✓
1	Fiche-action 1-387	Actions de sensibilisation au sauvetage en direction des écoles	Ville de l'Île-Saint-Denis	39 173 €	TTC	39 173 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2027		✓ (Non éligible FPRNM – Fiche pour mémo)
1	Fiche-action 1-389	Action de sensibilisation et de formation des élus et des agents départementaux en matière de prévention du risque d'inondation	CD Val de Marne 94	252 000 €	TTC	50 400 €	20 %	201 600 €	80 %	201 600 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-390	Pose de repères de crue et actions de communication et de formation associées	Ville d'Athis-Mons	11 000 €	TTC	2 200 €	20 %	8 800 €	80 %	8 800 €	80 %	2023		✓ (Articulation avec autre PAPI)
1	Fiche-action 1-399	Acquisition des données bathymétriques et levés d'ouvrages	SMSO	400 000 €	HT	200 000 €	50 %	200 000 €	50 %	200 000 €	50 %	2028		✓ (s'assurer que la commande correspond bien à cette action. En effet la commande peut être passée par un marché type accord cadre global)
1	Fiche-action 1-408	Sensibilisation au risque inondation	CA Val d'Yverres val de Seine	6 000 €	TTC	1 200 €	20 %	4 800 €	80 %	4 800 €	80 %	2024		✓ Articulation avec PAPI Yverres
1	Fiche-action 1-411	Sensibilisation du public au risque d'inondation et Totem pédagogique lac Montalbot	Ville de Vigneux-sur-Seine	5 000 €	HT	1 000 €	20 %	4 000 €	80 %	4 000 €	80 %	2025		✓
1	Fiche-action 1-416	Diagnostic de vulnérabilité du territoire communal	Ville de Vigneux-sur-Seine	24 000 €	TTC	6 000 €	25 %	12 000 €	50 %	12 000 €	50 %	2024		✓
1	Fiche-action 1-418	La mobilisation des parties prenantes, concertation et communication	SMSO	120 000 €	TTC	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	2026		✓ (cf. nouveau cahier des charges 3 v 2023)
1	Fiche-action 1-421	Sensibilisation à la prévention du risque inondation	CC Plaines et Monts de France	18 000 €	TTC	3 600 €	20 %	14 400 €	80 %	14 400 €	80 %	2027		✓
1	Fiche-action 1-422	Prévention par la pose de repères de crue	CC Plaines et Monts de France	12 000 €	TTC	2 400 €	20 %	9 600 €	80 %	9 600 €	80 %	2024		✓
1	Fiche-action 1-423	Diagnostic territorial de vulnérabilité au risque inondation	CC Plaines et Monts de France	225 600 €	TTC	67 680 €	30 %	112 800 €	50 %	112 800 €	50 %	2025	9-Réserve particulière	✓ Pour l'étude globale pour l'ensemble du périmètre de de la CC. Pour les études de projet, sous réserve qu'elles bénéficient à une collectivité couverte par un PPRI
1	Fiche-action 1-430	Pose de repères de crue et actions de communication associées	CA Marne et Gondoire	15 600 €	TTC	3 120 €	20 %	12 480 €	80 %	12 480 €	80 %	2026		✓

Axe	Référence de la fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	COUT global	HT OU TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	FPRNM (Dossier porteur)	%	État FPRNM (Labellisation)	% Part.	Échéance de réalisation	Réserve	Avis DREAL sur éligibilité au financement Etat et commentaires (par ex. : lien avec d'autres fiches-actions)
1	Fiche-action 1-435	Sensibiliser et informer sur le risque d'inondation	CA Marne et Gondoire	24 000 €	TTC	4 800 €	20 %	19 200 €	80 %	19 200 €	80 %	2028		✓
1	Fiche-action 1-451	Sensibilisation au risque inondation	Ville d'Ivry-Sur-Seine	15 000 €	TTC	3 000 €	20 %	12 000 €	80 %	12 000 €	80 %	2027		✓
1	Fiche-action 1-452	Diagnostic global de vulnérabilité du Pays de l'Ourcq	CC du Pays de l'Ourcq	60 000 €	TTC	18 000 €	30 %	30 000 €	50 %	30 000 €	50 %	2025		✓
1	Fiche-action 1-453	Sensibilisation à la prévention du risque inondation	CC du Pays de l'Ourcq	6 000 €	TTC	1 200 €	20 %	4 800 €	80 %	4 800 €	80 %	2024		✓
1	Fiche-action 1-463	Allongement des séries de données limnimétriques (1830-1900) à différentes stations existantes du bassin de la Seine	EPTB Seine Grands Lacs	300 000 €	TTC	225 000 €	75 %	75 000 €	25 %	75 000 €	25 %	2029		✓ (mixtes Inondation/Etiage)
1	Fiche-action 1-472	Sensibilisation des acteurs et de la population à la prévention du risque d'inondation	Ville de Draveil	12 000 €	TTC	2 400 €	20 %	9 600 €	80 %	9 600 €	80 %	2027		✓ le SCSOH se félicite de l'action envisagée par la mairie de Draveil pour sensibiliser ses habitants, d'autant qu'une partie du territoire est protégé par un SE en cours d'autorisation après travaux de confortement. Comme cela a été acté en préfecture à l'été 2022, cela nécessite au préalable une mise à jour de leur PCS
1	Fiche-action 1-473	Communication auprès des communes et du grand public : déclinaison et diffusion d'une plaquette informative sur les risques de crues et les mesures à prendre pour s'en protéger	CA Grand Paris Sud	52 800 €	TTC	10 560 €	20 %	42 240 €	80 %	42 240 €	80 %	2028		✓
1	Fiche-action 1-474	Pose de repère de crues	CA Grand Paris Sud	12 000 €	TTC	2 400 €	20 %	9 600 €	80 %	9 600 €	80 %	2023		✓
1	Fiche-action 1-479	Amélioration de la connaissance du fonctionnement hydraulique entre la Seine et les lacs de Grigny – étude de la vulnérabilité d'un ouvrage hydraulique	CA Grand Paris Sud	58 000 €	HT	11 600 €	20 %	29 000 €	50 %	29 000 €	50 %	2023		✓
1	Fiche-action 1-482	Sensibilisation du grand public à la prévention des inondations par la pose de repères de crue	CA Coulommiers Pays de Brie	18 000 €	TTC	3 600 €	20 %	14 400 €	80 %	14 400 €	80 %	2028		✓ Articulation avec PEP des 2 Morins
1	Fiche-action 1-486	Pose de panneaux explicatifs associés aux nouveaux repères de crue	Ville de Rueil-Malmaison	5 000 €	HT	1 000 €	20 %	4 000 €	80 %	4 000 €	80 %	2027		✓
1	Fiche-action 1-489	Sensibilisation à la prévention du risque inondation	Ville de Rueil-Malmaison	24 000 €	TTC	4 800 €	20 %	19 200 €	80 %	19 200 €	80 %	2027		✓
1	Fiche-action 1-497	Plateforme de gestion et de consultation des données piézométriques de l'Inspection Générale des Carrières	Ville de Paris	342 000 €	HT	171 000 €	50 %	171 000 €	50 %	171 000 €	50 %	2029		✓ Lien avec fiches 1-110 et 2-112 de l'EPTB SGL
1	Fiche-action 1-499	Prévention par la pose de repères de crue	Ville de La Frette-sur-Seine	3 000 €	TTC	600 €	20 %	2 400 €	80 %	2 400 €	80 %	2025		✓
1	Fiche-action 1-504	Diagnostic de la vulnérabilité du territoire	EPT Grand Paris Seine Ouest	120 000 €	TTC	24 000 €	20 %	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	2025		✓
1	Fiche-action 1-505	Sensibilisation des bailleurs exposés aux zones inondables.	EPT Grand Paris Seine Ouest	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		✓ (Sans objet FPRNM – Régie)
1	Fiche-action 1-509	Communication auprès des communes et du grand public	EPT Grand Paris Seine Ouest	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		✓ (Sans objet FPRNM – Régie)
1	Fiche-action 1-510	Séjour de vacances au lac d'Orient	Ville de l'Île-Saint-Denis	62 400 €	TTC	62 400 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2027		✓ Non éligible FPRNM
1	Fiche-action 1-511	Ateliers pause méridienne	Ville de l'Île-Saint-Denis	42 000 €	TTC	8 400 €	20 %	33 600 €	80 %	33 600 €	80 %	2027	9-Réserve particulière	✓ Pour la seule partie inondation comme indiqué dans la fiche action
1	Fiche-action 1-512	Communication auprès du grand public lors de la mise en œuvre d'actions de prévention du risque d'inondation grand public lors de la mise en œuvre de protections anti-crue dans le cadre de montages à blanc.	Ville de Paris	200 000 €	HT	40 000 €	20 %	160 000 €	80 %	160 000 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-513	Pose de repères de crue sur le territoire communal de Nanterre	Ville de Nanterre	7 500 €	HT	1 500 €	20 %	6 000 €	80 %	6 000 €	80 %	2023		✓
1	Fiche-action 1-514	Sensibilisation à la prévention du risque inondation	Ville de Courbevoie	10 800 €	TTC	2 160 €	20 %	8 640 €	80 %	8 640 €	80 %	2025		✓
1	Fiche-action 1-521	Mise en œuvre d'un programme de repères de crues	CC Pays de Montereau	60 000 €	TTC	12 000 €	20 %	48 000 €	80 %	48 000 €	80 %	2026		✓ Articulation PEP Loing
1	Fiche-action 1-526	Analyse de la vulnérabilité agricole dans la zone inondable de la Bassée amont	EPTB Seine Grands Lacs	200 000 €	HT	40 000 €	20 %	100 000 €	50 %	100 000 €	50 %	2025		✓
1	Fiche-action 1-529	Action de sensibilisation aux inondations de la Marne et à la vie de la rivière à destination de la population	Ville de Champigny-Sur-Marne	9 000 €	TTC	1 800 €	20 %	7 200 €	80 %	7 200 €	80 %	2023		✓
1	Fiche-action 1-531	Étude de connaissance sur les lois d'ouvrages des lacs-réservoirs de l'EPTB	EPTB Seine Grands Lacs	150 000 €	HT	112 500 €	75 %	37 500 €	25 %	37 500 €	25 %	2027		✓ (Ouvrages mixtes Inondation/Etiage)
1	Fiche-action 1-535	Développement d'outils d'évaluation des dommages et mise à jour des données socio-économique relative à la vulnérabilité du territoire francilien	EPTB Seine Grands Lacs	300 000 €	HT	150 000 €	50 %	150 000 €	50 %	150 000 €	50 %	2027		✓
1	Fiche-action 1-538	Sensibilisation à la prévention du risque inondation	CA Melun Val de Seine	20 000 €	HT	4 000 €	20 %	16 000 €	80 %	16 000 €	80 %	2028		✓
1	Fiche-action 1-539	Diagnostic de vulnérabilité territoriale de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine	CA Melun Val de Seine	100 000 €	HT	50 000 €	50 %	50 000 €	50 %	50 000 €	50 %	2027		✓
1	Fiche-action 1-543	Étude pour la consolidation des connaissances relatives à la création et à la gestion des 4 grands lacs de Seine	EPTB Seine Grands Lacs	300 000 €	HT	300 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		✓ Non éligible FPRNM (fonctionnement)
1	Fiche-action 1-549	Action de sensibilisation du public	EPT Paris Est Marne et Bois	12 000 €	TTC	2 400 €	20 %	9 600 €	80 %	9 600 €	80 %	2026		✓
1	Fiche-action 1-552	Actions de sensibilisation / information préventive	Ville de Meudon	36 000 €	TTC	7 200 €	20 %	28 800 €	80 %	28 800 €	80 %	2028	9-Réserve particulière	✓ (Réserve communale relègue de l'axe 3 et est non éligible)
1	Fiche-action 1-560	Pose de repères de crues sur les équipements du SYCTOM et actions de communication associées	SYCTOM	12 000 €	TTC	2 400 €	20 %	9 600 €	80 %	9 600 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-569	Actions de sensibilisation des administrés au risque inondation	Ville de Ris-Orangis	18 000 €	TTC	3 600 €	20 %	14 400 €	80 %	14 400 €	80 %	2029		✓

Axe	Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	COUT global	HT OU TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	FPRNM (Dossier porteur)	%	État FPRNM (Labellisation)	% Part.	Échéance de réalisation	Réserve	Avis DREAL sur éligibilité au financement Etat et commentaires (par ex. : lien avec d'autres fiches-actions)
1	Fiche-action 1-575	Poursuivre l'installation des repères de crue et les accompagner de panneaux d'information pour réaliser des balades urbaines	Ville de Gennevilliers	24 000 €	HT	4 800 €	20 %	19 200 €	80 %	19 200 €	80 %	2024		✓
1	Fiche-action 1-576	Ateliers de sensibilisation à la prévention du risque inondation	Ville de Gennevilliers	6 000 €	TTC	1 200 €	20 %	4 800 €	80 %	4 800 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-577	Sensibilisation du jeune public	Ville de Gennevilliers	24 000 €	TTC	4 800 €	20 %	19 200 €	80 %	19 200 €	80 %	2025		✓
1	Fiche-action 1-595	Sensibilisation à la prévention du risque inondation	SIGEIF	36 000 €	TTC	7 200 €	20 %	28 800 €	80 %	28 800 €	80 %	2027		✓
1	Fiche-action 1-601	Projets innovants de sensibilisation à destination différents publics	Ville de Saint-Maur des Fossés	35 000 €	HT	7 000 €	20 %	28 000 €	80 %	28 000 €	80 %	2029	9-Réserve particulière	Seule la partie relative au risques Inondation sera éligible
1	Fiche-action 1-71	Episeine : Sensibilisation du grand public à la culture du risque inondation	EPTB Seine Grands Lacs	864 000 €	TTC	172 800 €	20 %	691 200 €	80 %	691 200 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-95	Episeine : sensibilisation des acteurs professionnels locaux	EPTB Seine Grands Lacs	540 000 €	TTC	108 000 €	20 %	432 000 €	80 %	432 000 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-96	Ateliers du PAPI	EPTB Seine Grands Lacs	120 000 €	TTC	24 000 €	20 %	96 000 €	80 %	96 000 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-97	Episeine : Organisation de conférences	EPTB Seine Grands Lacs	96 000 €	TTC	19 200 €	20 %	76 800 €	80 %	76 800 €	80 %	2029		✓
1	Fiche-action 1-99	Episeine : Représentation en 3D de bâtiments remarquables au sein des outils de représentation web du risque inondation	EPTB Seine Grands Lacs	175 000 €	HT	35 000 €	20 %	140 000 €	80 %	140 000 €	80 %	2027	9-Réserve particulière	Uniquement pour le territoire correspondant au présent PAPI (IDF)
1	Fiche-action 4-490	Réalisation d'une étude/modélisation des écoulements en cas de crue majeure	Ville de Rueil-Malmaison	72 000 €	TTC	36 000 €	50 %	36 000 €	50 %	36 000 €	50 %	2027	1-Réserve changement d'axe	✓
1	Fiche-action 5-195	Etude Schéma Directeur de prévention des inondations sur le bassin versant de l'Essonne et la confluence Seine (IF 11 et IF 5)	SIARCE	120 000 €	TTC	34 286 €	29 %	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	2024	1-Réserve changement d'axe	Relève de l'axe 1 Articulation avec PEP Juine Essonne Ecole , notamment son action 1.6
1	Fiche-action 5-339	Diagnostic de territoire	Métropole du Grand Paris	200 000 €	HT	100 000 €	50 %	100 000 €	50 %	100 000 €	50 %	2029	1-Réserve changement d'axe	✓ Relève a priori plus de l'axe 1 (mais sans impact sur FPRNM)
1	Fiche-action 5-340	Etude sur la vulnérabilité du secteur privé au risque de crue	Métropole du Grand Paris	180 000 €	TTC	90 000 €	50 %	90 000 €	50 %	90 000 €	50 %	2029	1-Réserve changement d'axe	✓ Relève a priori plus de l'axe 1 (mais sans impact sur FPRNM)
1	Fiche-action 5-494	Accompagnement pour la réalisation de diagnostic de territoire	Métropole du Grand Paris	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029	1-Réserve changement d'axe	Sans objet au titre FPRNM – Régie (Accompagnement des collectivités) Relève plus de l'axe 1
1	Fiche-action 5-548	Diagnostic de vulnérabilité du Territoire Paris Est Marne et Bois	EPT Paris Est Marne et Bois	100 000 €	HT	50 000 €	50 %	50 000 €	50 %	50 000 €	50 %	2026	1-Réserve changement d'axe	✓ Relève a priori plus de l'axe 1 (mais sans impact sur FPRNM)
2	Fiche-action 2-112	Elaboration d'un prototype d'un système d'alerte et de prévision des remontées de nappes sur le périmètre Paris et petite couronne	EPTB Seine Grands Lacs	240 000 €	TTC	120 000 €	50 %	120 000 €	50 %	120 000 €	50 %	2027		✓
2	Fiche-action 2-261	Pose de règles limnimétriques	SYAGE	18 000 €	TTC	3 600 €	20 %	9 000 €	50 %	9 000 €	50 %	2024		✓
2	Fiche-action 2-276	Création et équipement de piézomètres pour suivre les nappes en période de crues dans Paris	Ville de Paris	200 000 €	HT	100 000 €	50 %	100 000 €	50 %	100 000 €	50 %	2028		✓
2	Fiche-action 2-312	Surveillance et prévision des crues et des inondations du territoire du SEDIF	SEDIF	35 000 €	HT	17 500 €	50 %	17 500 €	50 %	17 500 €	50 %	2024		✓
2	Fiche-action 2-332	Instrumentation des cours d'eau et des nappes	Métropole du Grand Paris	500 000 €	HT	250 000 €	50 %	250 000 €	50 %	250 000 €	50 %	2027		✓ La plus-value de l'installation de nouveaux instruments de mesure en rivière comme le propose l'action est très faible ou à démontrer. L'identification des sites sur lesquelles une instrumentation supplémentaire serait bénéfique devra donc faire l'objet d'une étude approfondie au regard des outils déjà existants : stations disponibles sur l'HydroPortail, stations existantes de différents partenaires, cartographie de zones inondées... Par ailleurs, l'action prévoit le financement nécessaire pour la mise en place de stations et le système de collecte des informations mais ne prévoit pas le financement pour la maintenance des stations qui s'élève en moyenne à 10-15k€/an. Si les stations ne sont pas entretenues, l'investissement réalisé pour leur installation sera inutile. Pour cette action, il est primordial que le porteur de l'action se rapproche du service de prévision des crues et de l'unité hydrométrie drieat-if.hydro@developpement-durable.gouv.fr
2	Fiche-action 2-333	Développement des échanges entre la Métropole et les gestionnaires de réseaux	Métropole du Grand Paris	36 000 €	TTC	36 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		✓
2	Fiche-action 2-334	Accompagnement pour la pose et la réfection de règles limnimétriques	Métropole du Grand Paris	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet pour financement FPRNM
2	Fiche-action 2-350	Installation d'un système de consultation des niveaux d'eau sur le batardeau des lacs de Viry Châtillon	EPT Grand Orly Seine Bievre	15 000 €	HT	3 000 €	20 %	7 500 €	50 %	7 500 €	50 %	2024		✓
2	Fiche-action 2-357	Installation d'instruments de suivi des niveaux sur le viaduc de l'A86	Ville de Villeneuve-la-garenne	10 000 €	HT	2 000 €	20 %	5 000 €	50 %	5 000 €	50 %	2024		✓ Au vu de la rédaction de la fiche et des observations générales du SPC, réserve sur cette action. Elle pourra être levée auprès du service départementale en justifiant de l'intérêt de cet équipement.
2	Fiche-action 2-373	Amélioration de la connaissance de la dynamique des eaux de nappe au droit des installations du SIAAP	SIAAP	400 000 €	HT	200 000 €	50 %	200 000 €	50 %	200 000 €	50 %	2029		✓
2	Fiche-action 2-382	Etude concernant le suivi piézométrique des nappes de Seine-Saint-Denis	CD Seine-Saint-Denis 93	240 000 €	TTC	120 000 €	50 %	120 000 €	50 %	120 000 €	50 %	2026		✓

Axe	Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	COUT global	HT OU TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	FPRNM (Dossier porteur)	%	État FPRNM (Labellisation)	% Part.	Échéance de réalisation	Réserve	Avis DREAL sur éligibilité au financement État et commentaires (par ex. : lien avec d'autres fiches-actions)
2	Fiche-action 2-383	Surveillance en temps réel du niveau de l'Almont et notamment au niveau du croisement rue des Trois Moulins / boulevard de l'Almont et de la rue des Fabriques (pont près des établissements Vendrand)	Ville de Melun	15 000 €	HT	4 500 €	30 %	7 500 €	50 %	7 500 €	50 %	2025		(à évaluer par la DDT lors du dépôt afin de s'assurer qu'une sonde prévue par le SPC et le SM4VB ne soit pas venue en remplacement)
2	Fiche-action 2-402	Renforcement du réseau instrumenté de mesures et de surveillance sur la Seine Yvelinoise et ses affluents	SMSO	350 000 €	HT	175 000 €	50 %	175 000 €	50 %	175 000 €	50 %	2026		✓
2	Fiche-action 2-485	Équipement des piézomètres existants et création de nouveaux piézomètres pour un suivi des nappes en période de crue	Ville de Rueil-Malmaison	15 000 €	HT	7 500 €	50 %	7 500 €	50 %	7 500 €	50 %	2027		✓
2	Fiche-action 2-493	Amélioration de la connaissance hydrogéologique sur le territoire Syndical	SIVOA	15 000 €	TTC	3 750 €	25 %	7 500 €	50 %	7 500 €	50 %	2024		✓
2	Fiche-action 2-532	Prévision des crues par intelligence artificielle	EPTB Seine Grands Lacs	150 000 €	HT	75 000 €	50 %	75 000 €	50 %	75 000 €	50 %	2025		Cette action est à bien phaser avec l'action 1-285 qui permettra de constituer une base d'apprentissage robuste pour le modèle.
2	Fiche-action 2-561	Équipement des piézomètres et de dispositif de suivi pour un suivi des nappes en période de crue	SYCTOM	180 000 €	HT	90 000 €	50 %	90 000 €	50 %	90 000 €	50 %	2029		✓
2	Fiche-action 2-571	Implantation de piézomètres communicants sur le réseau RATP	Régie autonome des transports parisiens	400 000 €	HT	400 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2026		Sans objet pour financement FPRNM
2	Fiche-action 2-579	Équiper le Centre Administratif et Culturel (CAC) de piézomètre avec relevés automatiques pour un suivi de la nappe en période de crue.	Ville de Gennevilliers	12 000 €	TTC	6 000 €	50 %	6 000 €	50 %	6 000 €	50 %	2023		✓
3	Fiche-action 1-256	Formation et sensibilisation à la gestion de crise lors d'inondations	CC Moret Seine et Loing	12 000 €	TTC	10 000 €	83 %	- €	0 %	- €	0 %	2024	1-Réserve changement d'axe	Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 1-275	Mise en oeuvre d'une réserve communale de sécurité civile	Ville d'Alfortville	8 400 €	TTC	1 680 €	20 %	- €	0 %	- €	0 %	2024	1-Réserve changement d'axe	Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 1-372	Formation des agents du SIAAP à la gestion de crise.	SIAAP	120 000 €	TTC	24 000 €	20 %	96 000 €	80 %	- €	0 %	2029	13-Réserve changement d'axe Réserve changement taux (et montant FPRNM)	Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 1-475	Sensibilisation et formation des agents communautaires à la culture du risque inondation et au Plan de Continuité d'Activité (PCA)	CA Grand Paris Sud	12 000 €	TTC	10 000 €	83 %	- €	0 %	- €	0 %	2028	1-Réserve changement d'axe	Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-119	Exercice PCS/PCA	Ville d'Alfortville	36 000 €	TTC	36 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2028		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-126	Organisation d'un exercice annuel "Crue majeure"	CD Val de Marne 94	420 000 €	TTC	420 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-135	Accompagnement des communes pour l'élaboration des PCS et établissement du PICS	CA Pays de Meaux	84 000 €	TTC	84 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-145	Réalisation d'exercices de gestion de crise	CA Pays de Meaux	54 000 €	TTC	54 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-153	Formalisation des procédures de "Gestion de crise" internes en cas de crue majeure	CD Val de Marne 94	360 000 €	TTC	360 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-174	Mise en place d'un PICS	CA Marne et Gondoire	24 000 €	TTC	24 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2024		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-188	Rédaction d'un plan de gestion de crise inondation pour le réseau départemental d'assainissement	CD Seine-Saint-Denis 93	18 000 €	TTC	18 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-194	Elaboration d'un plan intercommunal de sauvegarde	EPT Grand Orly Seine Bievre	120 000 €	TTC	107 500 €	90 %	- €	0 %	- €	0 %	2027		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-232	Elaboration d'un plan intercommunal de sauvegarde	EPT Plaine Commune	48 000 €	TTC	48 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2024		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-263	Appui méthodologique à la réalisation des plans communaux de sauvegarde (PCS) et de documents d'informations communaux sur les risques majeurs (DICRIM), exercice de gestion de crise et réserve communale	SYAGE	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM (A noter que le FPRNM peut accompagner l'élaboration et la révision des DICRIM)
3	Fiche-action 3-284	Acquisition d'une main courante	Ville de Paris	75 000 €	HT	75 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2024		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-292	Mise à jour du volet inondation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et mise en place d'entraînements	Ville de Chelles	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2027		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-303	Mise à jour du volet inondation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et mise en place d'entraînements	Ville de Villeneuve-la-garenne	12 000 €	TTC	12 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM

Axe	Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	COUT global	HT OU TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	FPRNM (Dossier porteur)	%	État FPRNM (Labellisation)	% Part.	Échéance de réalisation	Réserve	Avis DREAL sur éligibilité au financement Etat et commentaires (par ex. : lien avec d'autres fiches-actions)
3	Fiche-action 3-311	Soutien aux collectivités Essonniennes pour la réalisation d'exercices de gestion de crise	CD Essonne 91	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-336	Adaptation du PCA de la Métropole aux problématiques d'inondation	Métropole du Grand Paris	24 000 €	TTC	24 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2024		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-351	Mise en place d'un PCA	EPT Grand Orly Seine Bievre	36 000 €	TTC	32 250 €	90 %	- €	0 %	- €	0 %	2027		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-363	Exercice de gestion de crise - PCS	Ville de Vitry-sur-Seine	12 000 €	TTC	12 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2026		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-367	Organisation d'exercices de « crue »	SIAAP	210 000 €	TTC	210 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-368	Réalisation d'un plan de continuité d'activité (PCA) du SIAAP en cas de crue exceptionnelle de la Seine à Paris ou de la Marne.	SIAAP	180 000 €	TTC	180 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2025		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-385	Exercice de mise en œuvre du PCS	Ville de Melun	6 000 €	TTC	6 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2025		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-409	Mise en place d'un plan Intercommunal de sauvegarde PICS	CA Val d'Yerres val de Seine	60 000 €	TTC	35 000 €	58 %	- €	0 %	- €	0 %	2027		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-412	Exercice de gestion de crise	Ville de Vigneux-sur-Seine	6 000 €	TTC	3 500 €	58 %	- €	0 %	- €	0 %	2024		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-420	Surveillance et prévision des crues et des inondations sur Athis-Mons	Ville d'Athis-Mons	8 360 €	HT	5 016 €	60 %	- €	0 %	- €	0 %	2023		Conseil de la DDT : que l'application ne diffuse que les données émises et validées par les services compétents dans les applications déjà existantes (Vig'orge et Vigicrues)
3	Fiche-action 3-444	Réalisation d'exercices de gestion de crise	CA Marne et Gondoire	6 000 €	TTC	6 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-469	Organisation d'exercice de gestion de crise	Ville de Draveil	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2025		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-476	Organisation d'exercices « Crue de la Seine » pour les services communautaires	CA Grand Paris Sud	66 000 €	TTC	38 500 €	58 %	- €	0 %	- €	0 %	2028		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-483	Organisation et réalisation d'un exercice de gestion de crise	Ville de Rueil-Malmaison	7 200 €	TTC	7 200 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2027		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-484	Développement d'un système d'alerte à la population	Ville de Rueil-Malmaison	36 000 €	TTC	36 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2028		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-491	Mise à jour des volets inondations du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)	Ville de Rueil-Malmaison	18 000 €	TTC	18 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2027		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-5	Accompagnement au déploiement des plans intercommunaux de sauvegarde	EPTB Seine Grands Lacs	240 000 €	TTC	240 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2028		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-500	réalisation de plans de continuité d'activité	Ville de Paris	204 000 €	TTC	204 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2024		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-501	Acquisition de matériel en vue d'améliorer les conditions d'intervention des agents auprès des sinistrés en cas de crue	Ville de Melun	55 200 €	TTC	55 200 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2023		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-502	Acquisition d'une main courante	EPT Grand Paris Seine Ouest	18 000 €	TTC	18 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-516	Organisation d'un exercice de gestion de crise	Ville de Courbevoie	9 600 €	TTC	9 600 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2024		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-540	Mise en place d'un PICS	CA Melun Val de Seine	50 000 €	HT	50 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2028		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-550	Etablissement d'un plan intercommunal de sauvegarde	EPT Paris Est Marne et Bois	50 000 €	HT	50 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2025		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-555	Organisation d'entraînements et d'exercices de gestion de crise	Ville de Meudon	12 000 €	TTC	12 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2028		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-556	Elaboration d'un plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)	EPT Paris Ouest La Défense	120 000 €	TTC	120 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2026		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-558	Elaboration d'un plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)	EPT Grand Paris Seine Ouest	60 000 €	TTC	60 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2026		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-562	Organisation d'exercices de gestion de crise	SYCTOM	54 000 €	TTC	54 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-563	Acquisition d'une main courante	SYCTOM	50 000 €	HT	50 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-567	Sensibilisation et formation des élus et agents municipaux à la culture du risque inondation - Exercices de crise	Ville de Ris-Orangis	18 000 €	TTC	18 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-580	Mise à jour des volets inondation du plan communal de sauvegarde (PCS).	Ville de Gennevilliers	- €	HT	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-581	Mise à jour du PCA inondation	Ville de Gennevilliers	- €	HT	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2024		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-582	Développement d'un système d'alerte à la population.	Ville de Gennevilliers	18 000 €	TTC	18 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2023		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-583	Elaboration d'un plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)	CA Saint-Germain Boucles de Seine	60 000 €	TTC	60 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-7	Assistance à la mise en place de plans de continuité d'activité	EPTB Seine Grands Lacs	72 000 €	TTC	72 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2028		Sans objet au titre du FPRNM
3	Fiche-action 3-8	Assistance à la mise en œuvre des plans communaux de sauvegarde, des réserves communales de sécurité civiles et au montage d'exercices de crise	EPTB Seine Grands Lacs	180 000 €	TTC	180 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
4	Fiche-action 4-143	Intégration des objectifs d'aménagement durable et de résilience du territoire aux risques d'inondations dans les documents d'urbanisme (Scot, PLU, PLU) (diagnostic, PADD, règlement...)	CA Pays de Meaux	84 000 €	TTC	42 000 €	50 %	42 000 €	50 %	42 000 €	50 %	2029		✓
4	Fiche-action 4-193	Etudes de prise en compte de l'inondation au sein de grands projets d'aménagements	EPT Grand Orly Seine Bievre	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM (Régie)

Axe	Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	COUT global	HT OU TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	FPRNM (Dossier porteur)	%	État FPRNM (Labellisation)	% Part.	Échéance de réalisation	Réserve	Avis DREAL sur éligibilité au financement État et commentaires (par ex. : lien avec d'autres fiches-actions)
4	Fiche-action 4-266	Accompagnement des services d'urbanisme pour l'intégration du risque inondation dans le développement et l'aménagement du territoire	SYAGE	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM (Régie)
4	Fiche-action 4-278	Etudes des impacts du risque inondation au sein des grands projets d'aménagements	Ville de Villeneuve-la-garenne	72 000 €	TTC	16 000 €	22 %	36 000 €	50 %	36 000 €	50 %	2029		✓
4	Fiche-action 4-280	Etudes et expertises relative à la prise en compte du risque d'inondation dans un projet d'aménagement d'un collège en zone inondable	CD Essonne 91	50 000 €	HT	50 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2024		Non éligible ; construction d'un bâtiment (collège) en zone inondable
4	Fiche-action 4-299	Elaboration du PLUi et prise en compte du risque inondation	CC Bassée-Montois	36 000 €	TTC	18 000 €	50 %	18 000 €	50 %	- €	0 %	2024	2- Non éligible	Non éligible ; pas de PPRI sur la Communauté de communes
4	Fiche-action 4-323	Inciter et accompagner les communes à réaliser un plan de zonage des eaux pluviales	CA Coulommiers Pays de Brie	9 600 €	TTC	8 640 €	90 %	- €	0 %	4 800 €	50 %	2028	3-Réserve changement taux (et montant FPRNM)	✓
4	Fiche-action 4-337	Accompagnement des collectivités pour l'intégration du risque dans les documents d'urbanisme	Métropole du Grand Paris	300 000 €	TTC	150 000 €	50 %	150 000 €	50 %	150 000 €	50 %	2026	9-Réserve particulière	✓ Pour la production d'études, de guides etc. Soutien au travail en régie non éligible
4	Fiche-action 4-392	Etude de prise en compte de l'inondation dans l'aménagement des voiries urbaines des berges de Seine	Ville d'Athis-Mons	334 400 €	HT	274 409 €	82 %	- €	0 %	- €	0 %	2025		Non éligible ; requalification d'infrastructures routières en zone inondable
4	Fiche-action 4-407	Etude sur le risque d'inondation et sa prise en compte dans l'aménagement du territoire	Ville d'Ivry-Sur-Seine	36 000 €	TTC	7 200 €	20 %	18 000 €	50 %	18 000 €	50 %	2027		✓
4	Fiche-action 4-415	Etudes relatives à la prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme	Ville de Vigneux-sur-Seine	12 000 €	TTC	3 000 €	25 %	6 000 €	50 %	6 000 €	50 %	2024		✓
4	Fiche-action 4-464	Amélioration de la prise en compte du risque inondation par les aménageurs publics et privés	EPTB Seine Grands Lacs	240 000 €	TTC	120 000 €	50 %	120 000 €	50 %	120 000 €	50 %	2029		✓
4	Fiche-action 4-465	Intégration des objectifs d'aménagement durable et de résilience du territoire aux risques d'inondations dans les documents d'urbanisme (PLUi, PADD...)	CA Pays de Fontainebleau	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2025		Sans objet au titre du FPRNM (Régie)
4	Fiche-action 4-477	Rédaction d'un cahier de prescriptions pour les aménagements situés en zones inondables et sensibilisation des concepteurs de projet	CA Grand Paris Sud	42 000 €	TTC	14 152 €	34 %	21 000 €	50 %	21 000 €	50 %	2024		✓
4	Fiche-action 4-547	Etude de définition des conditions d'aménagement dans le cadre du développement du Port de Valvins	CA Pays de Fontainebleau	20 000 €	HT	10 000 €	50 %	10 000 €	50 %	10 000 €	50 %	2025		✓
4	Fiche-action 4-584	Etudes relatives à un projet d'aménagement d'un groupe scolaire en zone inondable	Ville de Villeneuve-Saint-Georges	55 000 €	HT	27 500 €	50 %	27 500 €	50 %	- €	0 %	2024	2- Non éligible	Non éligible ; construction d'un bâtiment (groupe scolaire) en zone inondable
5	Fiche-action 1-310	Etablissement d'une étude globale de type schéma directeur inondation	SEDF	216 000 €	TTC	43 200 €	20 %	108 000 €	50 %	108 000 €	50 %	2025	1-Réserve changement d'axe	✓
5	Fiche-action 1-530	Etude d'identification des besoins de protection anticrue des ouvrages de rejet du système de collecte de la zone SIAAP (Paris-Zone centrale)	SIAAP	400 000 €	HT	80 000 €	20 %	200 000 €	50 %	200 000 €	50 %	2025	1-Réserve changement d'axe	✓
5	Fiche-action 1-594	Etablir un diagnostic global de vulnérabilité du patrimoine du Sigeif et des incidences sur le territoire	SIGEIF	120 000 €	TTC	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	2025	1-Réserve changement d'axe	✓
5	Fiche-action 5-120	Diagnostics de la vulnérabilité de l'hôtel de ville	Ville d'Alfortville	8 640 €	TTC	1 728 €	20 %	4 320 €	50 %	4 320 €	50 %	2027		✓
5	Fiche-action 5-128	Travaux de réduction de la vulnérabilité au risque inondation de bâtiments municipaux suite aux diagnostics	Ville de Paris	4 400 000 €	HT	2 200 000 €	50 %	2 200 000 €	50 %	2 200 000 €	50 %	2029		✓
5	Fiche-action 5-131	Etude de vulnérabilité du système d'assainissement face à une crue majeure	SIAAP	500 000 €	HT	100 000 €	20 %	250 000 €	50 %	250 000 €	50 %	2025		✓
5	Fiche-action 5-137	Diagnostic de vulnérabilité des biens immobiliers des bailleurs sociaux exposés aux zones inondables.	CA Pays de Meaux	102 000 €	TTC	20 400 €	20 %	51 000 €	50 %	51 000 €	50 %	2026		✓
5	Fiche-action 5-138	Diagnostics de vulnérabilité de bâtiments publics	CA Pays de Meaux	168 000 €	TTC	33 600 €	20 %	84 000 €	50 %	84 000 €	50 %	2026	7- Communes PPRI	✓ Pour bâtiments publics dans communes PPRI
5	Fiche-action 5-146	Diagnostic de vulnérabilité des équipements et des réseaux d'assainissement	CA Pays de Meaux	156 000 €	HT	31 200 €	20 %	78 000 €	50 %	78 000 €	50 %	2024	7- Communes PPRI	✓ Uniquement pour réseaux et équipements dans communes PPRI
5	Fiche-action 5-154	Etudes de réduction de la vulnérabilité d'équipements du « site Bonneuil 2 » en lien avec la gestion du réseau départemental d'assainissement et la qualité de l'eau	CD Val de Marne 94	60 000 €	TTC	12 000 €	20 %	30 000 €	50 %	30 000 €	50 %	2029		✓
5	Fiche-action 5-155	Etudes de réduction de la vulnérabilité des stations électromécaniques du réseau départemental d'assainissement exposées à un risque de crue extrême	CD Val de Marne 94	113 400 €	TTC	22 680 €	20 %	56 700 €	50 %	56 700 €	50 %	2029		✓
5	Fiche-action 5-156	Etudes de réduction de la vulnérabilité des stations électromécaniques gérées par le service départemental d'assainissement exposées au risque de résurgence identifié dans le cadre de l'étude hydraulique de vulnérabilité du système d'assainissement face à une crue majeure portée par le SIAAP	CD Val de Marne 94	119 760 €	TTC	59 880 €	50 %	59 880 €	50 %	59 880 €	50 %	2029		✓

Axe	Référence de la fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	COUT global	HT OU TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	FPRNM (Dossier porteur)	%	État FPRNM (Labellisation)	% Part.	Échéance de réalisation	Réserve	Avis DREAL sur éligibilité au financement État et commentaires (par ex. : lien avec d'autres fiches-actions)
5	Fiche-action 5-157	Travaux de réduction de la vulnérabilité des équipements départementaux	CD Val de Marne 94	3 750 000 €	TTC	1 875 000 €	50 %	1 875 000 €	50 %	1 875 000 €	50 %	2029		✓
5	Fiche-action 5-166	Diagnostics de la vulnérabilité des réseaux de gestion des eaux pluviales	CA Coulommiers Pays de Brie	35 000 €	HT	17 500 €	50 %	17 500 €	50 %	17 500 €	50 %	2028	7- Communes PPRI	Uniquement pour réseaux et équipements dans communes PPRI
5	Fiche-action 5-180	Diagnostics de la vulnérabilité des sites touchés en cas d'inondation	CC Bassée-Montois	42 000 €	TTC	8 400 €	20 %	21 000 €	50 %	21 000 €	50 %	2026	9-Réserve particulière	(Uniquement pour habitation, usage mixte ou entreprises de moins de 20 salariées cf mesure RVPAPI)
5	Fiche-action 5-189	Diagnostic de la vulnérabilité de bâtiments départementaux situés en zone inondable	CD Seine-Saint-Denis 93	150 000 €	HT	30 000 €	20 %	75 000 €	50 %	75 000 €	50 %	2028		✓
5	Fiche-action 5-190	Diagnostic de réduction de la vulnérabilité des stations locales automatisées du réseau départemental d'assainissement	CD Seine-Saint-Denis 93	20 000 €	HT	10 000 €	50 %	10 000 €	50 %	10 000 €	50 %	2026		✓
5	Fiche-action 5-209	Diagnostics de la vulnérabilité de 6 bâtiments à enjeux majeurs de la commune de Champigny-sur-Marne	Ville de Champigny-sur-Marne	42 000 €	HT	8 400 €	20 %	21 000 €	50 %	21 000 €	50 %	2025		✓
5	Fiche-action 5-215	Etudes - Réduction de la vulnérabilité des immeubles construits à BOUGIVAL dans le périmètre des plus hautes eaux connues	CA Versailles Grand Parc	63 600 €	TTC	31 800 €	50 %	31 800 €	50 %	31 800 €	50 %	2025		✓
5	Fiche-action 5-221	Diagnostics de la vulnérabilité des équipements de l'EPT	EPT Grand Orly Seine Bievre	260 000 €	HT	52 000 €	20 %	130 000 €	50 %	130 000 €	50 %	2027		✓
5	Fiche-action 5-223	Diagnostic de la vulnérabilité des ouvrages d'assainissement	EPT Grand Paris Grand Est	115 200 €	TTC	28 800 €	25 %	57 600 €	50 %	57 600 €	50 %	2027		✓
5	Fiche-action 5-233	Travaux de réduction de la vulnérabilité des bâtiments et installations du SIAAP au risque d'inondation	SIAAP	800 000 €	HT	800 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Non éligible FPRNM
5	Fiche-action 5-247	Diagnostics de réduction de la vulnérabilité du bâti	SYAGE	60 000 €	HT	22 286 €	37 %	30 000 €	50 %	30 000 €	50 %	2027		✓
5	Fiche-action 5-250	Travaux pour réduire la vulnérabilité des installations auditées	SYCTOM	150 000 €	HT	75 000 €	50 %	75 000 €	50 %	75 000 €	50 %	2029		✓
5	Fiche-action 5-253	Réalisation de diagnostic de vulnérabilité du patrimoine public sur les communes de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing riveraines des cours d'eau	CC Moret Seine et Loing	84 000 €	TTC	42 000 €	50 %	42 000 €	50 %	42 000 €	50 %	2025	7- Communes PPRI	Uniquement pour équipements et bâtiments publics dans commune PPRI Articulation avec PEP Loing
5	Fiche-action 5-255	Diagnostic de vulnérabilité des entreprises de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing	CC Moret Seine et Loing	60 000 €	TTC	30 000 €	50 %	30 000 €	50 %	30 000 €	50 %	2023		✓
5	Fiche-action 5-267	Travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations de la station anti-crue Place Poulmarch à Saint-Denis	CD Seine-Saint-Denis 93	1 800 000 €	HT	1 170 000 €	65 %	- €	0 %	- €	0 %	2028		Non éligible FPRNM (Travaux sur réseaux assainissement)
5	Fiche-action 5-281	Travaux de réduction de la vulnérabilité d'un collège en zone inondable	CD Essonne 91	400 000 €	HT	200 000 €	50 %	200 000 €	50 %	200 000 €	50 %	2025		✓
5	Fiche-action 5-282	Réalisation de travaux d'adaptation des bâtiments face au risque d'inondation	CD Essonne 91	350 000 €	HT	175 000 €	50 %	175 000 €	50 %	175 000 €	50 %	2025		✓
5	Fiche-action 5-283	Réalisation de diagnostics de vulnérabilité de sites	Ville de Villeneuve-la-garenne	70 000 €	HT	14 000 €	20 %	35 000 €	50 %	35 000 €	50 %	2029		✓
5	Fiche-action 5-291	Diagnostic de vulnérabilité à l'échelle d'un bien	Ville de Chelles	126 000 €	TTC	25 200 €	20 %	63 000 €	50 %	63 000 €	50 %	2029		✓
5	Fiche-action 5-294	Travaux visant à la réduction de la vulnérabilité des établissements publics les plus exposés au risque d'inondation	Ville de Chelles	120 000 €	TTC	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	2028		✓
5	Fiche-action 5-304	Etude de la vulnérabilité des ouvrages d'assainissement en rive de Seine et proposition d'action corrective	CA Valparisis	50 000 €	HT	25 000 €	50 %	25 000 €	50 %	25 000 €	50 %	2027		✓
5	Fiche-action 5-313	Etudes pour définir les vulnérabilités des garages de la DPE	Ville de Paris	33 333 €	HT	6 667 €	20 %	16 667 €	50 %	16 667 €	50 %	2024	7- Communes PPRI	(uniquement pour les sites dans une communes couvertes par un PPRI)
5	Fiche-action 5-314	Réalisation de travaux pour assurer la continuité d'activité et le retour rapide des ateliers de la DPE	Ville de Paris	125 000 €	HT	62 500 €	50 %	62 500 €	50 %	62 500 €	50 %	2023	7- Communes PPRI	(uniquement pour les sites dans une communes couvertes par un PPRI)
5	Fiche-action 5-315	Travaux de réduction de la vulnérabilité des garages poids-lourds suite aux diagnostics réalisés	Ville de Paris	125 000 €	HT	62 500 €	50 %	62 500 €	50 %	62 500 €	50 %	2026		✓
5	Fiche-action 5-318	Réduction de la vulnérabilité des sites de gestion de crise de la Ville de Paris et analyse des capacités de repli	Ville de Paris	35 000 €	HT	17 500 €	50 %	17 500 €	50 %	17 500 €	50 %	2024		✓
5	Fiche-action 5-319	Travaux de réduction de vulnérabilité des sites de communication et données (interne et externe)	Ville de Paris	- €	HT	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2023		Sans objet au titre FPRNM (Pas de demande et pas de coût)
5	Fiche-action 5-338	Accompagnement à la réalisation de diagnostics de vulnérabilité aux bâtiments	Métropole du Grand Paris	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2027		Sans objet au titre FPRNM - Régie (Accompagnement des collectivités)
5	Fiche-action 5-388	Diagnostics de vulnérabilité des biens des riverains de la Seine et de l'Almont	Ville de Melun	16 800 €	TTC	3 360 €	20 %	8 400 €	50 %	8 400 €	50 %	2026		✓
5	Fiche-action 5-393	Diagnostics de la vulnérabilité de 3 bâtiments communaux	Ville d'Athis-Mons	17 600 €	HT	3 520 €	20 %	8 800 €	50 %	8 800 €	50 %	2023		✓
5	Fiche-action 5-394	Etude de vulnérabilité d'habitations et activités tertiaires sur la Commune d'Athis-Mons	Ville d'Athis-Mons	195 000 €	TTC	43 875 €	23 %	97 500 €	50 %	97 500 €	50 %	2023		✓

Axe	Référence de la fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	COUT global	HT OU TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	FPRNM (Dossier porteur)	%	État FPRNM (Labellisation)	% Part.	Échéance de réalisation	Réserve	Avis DREAL sur éligibilité au financement État et commentaires (par ex. : lien avec d'autres fiches-actions)
5	Fiche-action 5-400	Travaux de réduction de la vulnérabilité au risque inondation de bâtiments municipaux suite aux diagnostics	Ville d'Athis-Mons	209 000 €	HT	41 800 €	20 %	104 500 €	50 %	104 500 €	50 %	2027		✓
5	Fiche-action 5-417	Diagnostic de vulnérabilité de l'école Pasteur	Ville de Vigneux-sur-Seine	7 000 €	HT	1 400 €	20 %	3 500 €	50 %	3 500 €	50 %	2024		✓
5	Fiche-action 5-437	Mise en œuvre de diagnostic de vulnérabilité des biens	CA Marne et Gondoire	115 200 €	TTC	23 040 €	20 %	57 600 €	50 %	57 600 €	50 %	2028		✓
5	Fiche-action 5-466	Diagnostic Vulnérabilité du Port de Valvins	CA Pays de Fontainebleau	18 000 €	TTC	3 600 €	20 %	9 000 €	50 %	9 000 €	50 %	2024		✓
5	Fiche-action 5-467	Etude de vulnérabilité des biens et équipements communaux	Ville d'Ivry-Sur-Seine	66 000 €	HT	13 200 €	20 %	33 000 €	50 %	33 000 €	50 %	2027		✓
5	Fiche-action 5-470	Diagnostic de vulnérabilité du bâti individuel	Ville de Draveil	43 200 €	TTC	10 800 €	25 %	21 600 €	50 %	21 600 €	50 %	2023		✓
5	Fiche-action 5-471	Travaux visant à la réduction de la vulnérabilité des établissements publics recevant du public	Ville de Draveil	100 000 €	HT	20 000 €	20 %	50 000 €	50 %	50 000 €	50 %	2025		✓
5	Fiche-action 5-478	Etudes visant à la réduction de la vulnérabilité des établissements publics communautaires les plus exposés au risque d'inondation	CA Grand Paris Sud	40 000 €	HT	8 000 €	20 %	20 000 €	50 %	20 000 €	50 %	2024	7- Communes PPRI	Uniquement en communes PPRI pour des bâtiments publics
5	Fiche-action 5-480	Diagnostics de vulnérabilité	Ville de Juvisy-sur-Orge	21 000 €	HT	4 200 €	20 %	10 500 €	50 %	10 500 €	50 %	2024		✓
5	Fiche-action 5-481	Travaux de réduction de la vulnérabilité du réseau d'assainissement	SYAGE	450 000 €	HT	225 000 €	50 %	- €	0 %	- €	0 %	2027		Non éligible FPRNM
5	Fiche-action 5-487	Réaliser les diagnostics de vulnérabilité des bâtiments sensibles municipaux situés en zone d'aléa fort face aux inondations	Ville de Rueil-Malmaison	120 000 €	HT	24 000 €	20 %	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	2024		✓
5	Fiche-action 5-492	Accompagnement des communes pour la réalisation de diagnostics de vulnérabilité	SIVOA	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2026		Sans objet au titre FPRNM – Régie (Accompagnement des collectivités)
5	Fiche-action 5-515	Diagnostic de vulnérabilité à l'échelle d'un bien	Ville de Courbevoie	50 000 €	HT	10 000 €	20 %	25 000 €	50 %	25 000 €	50 %	2026		✓
5	Fiche-action 5-522	Réduction de la vulnérabilité des biens bâtis située en zones inondables	CC Pays de Montereau	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre FPRNM (aucun montant financier prévu)
5	Fiche-action 5-536	Travaux de réduction de la vulnérabilité des équipements du Musée d'Art Moderne	Ville de Paris	1 900 000 €	HT	1 140 000 €	60 %	760 000 €	40 %	950 000 €	50 %	2026	3-Réserve changement taux (et montant FPRNM)	✓ (sauf pour travaux déjà commencés)
5	Fiche-action 5-537	études pour la création d'un site hors d'eau pour le site de restauration des oeuvres d'art à Ivry	Ville de Paris	30 000 €	HT	15 000 €	50 %	15 000 €	50 %	15 000 €	50 %	2024		✓
5	Fiche-action 5-541	Diagnostics de vulnérabilité d'équipements publics	Ville de Draveil	56 000 €	HT	11 200 €	20 %	28 000 €	50 %	28 000 €	50 %	2024		✓
5	Fiche-action 5-551	Diagnostics de la vulnérabilité de Batiments et équipements	EPT Paris Est Marne et Bois	140 000 €	HT	70 000 €	50 %	70 000 €	50 %	70 000 €	50 %	2024		✓
5	Fiche-action 5-557	Diagnostic de vulnérabilité des réseaux d'assainissement du Territoire	EPT Paris Ouest La Défense	120 000 €	TTC	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	2025		✓
5	Fiche-action 5-559	Diagnostic de la vulnérabilité des ouvrages d'assainissement	EPT Paris Est Marne et Bois	100 000 €	HT	50 000 €	50 %	50 000 €	50 %	50 000 €	50 %	2025		✓
5	Fiche-action 5-564	Etudes diagnostics à la vulnérabilité à la crue des centres de tri du Syctom	SYCTOM	85 000 €	HT	42 500 €	50 %	42 500 €	50 %	42 500 €	50 %	2027	7- Communes PPRI	✓ (uniquement pour les sites dans une communes couvertes par un PPRI)
5	Fiche-action 5-565	Etudes complémentaires pour réduire la vulnérabilité des installations du Syctom	SYCTOM	250 000 €	HT	125 000 €	50 %	125 000 €	50 %	125 000 €	50 %	2029		✓
5	Fiche-action 5-566	Etude sur la réduction de la vulnérabilité aux inondations de l'usine de La Briche à Epinay-sur-Seine	SIAAP	150 000 €	HT	75 000 €	50 %	75 000 €	50 %	75 000 €	50 %	2025		✓
5	Fiche-action 5-570	Acquisition de matériels de pompage ou de stockage provisoire pour les usines d'Ivry, Saint Ouen et Issy les Moulineaux	SYCTOM	450 000 €	HT	450 000 €	100 %	- €	0 %	225 000 €	50 %	2028	3-Réserve changement taux (et montant FPRNM)	✓
5	Fiche-action 5-572	Implantation de cloisonnements secondaires	Régie autonome des transports parisiens	1 000 000 €	HT	1 000 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Non éligible FPRNM
5	Fiche-action 5-573	Modernisation des protections anti-crue implantées sur le réseau RATP	Régie autonome des transports parisiens	1 000 000 €	HT	1 000 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Non éligible FPRNM
5	Fiche-action 5-574	Etude sur la vérification de la résistance des structures enterrées (stations/gares RATP) en cas de crue centennale	Régie autonome des transports parisiens	400 000 €	HT	400 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Non éligible FPRNM
5	Fiche-action 5-585	Etude de structure du Centre Administratif et culturel	Ville de Gennevilliers	36 000 €	TTC	18 000 €	50 %	18 000 €	50 %	18 000 €	50 %	2025		✓
5	Fiche-action 5-586	Réalisation d'une étude technico-économique des équipements situés dans les sous-sols du Centre Administratif	Ville de Gennevilliers	18 000 €	TTC	9 000 €	50 %	9 000 €	50 %	9 000 €	50 %	2025	9-Réserve particulière	✓ (Sous réserve qu'il s'agisse bien d'une étude en cas de crue de la Seine et non pas en situation normale)
5	Fiche-action 5-587	Travaux sur forage d'exploitation située dans le parking du Centre administratif	Ville de Gennevilliers	28 800 €	TTC	17 280 €	60 %	11 520 €	40 %	- €	0 %	2026	2- Non éligible	Rabattement de nappe en situation normale → non éligible
5	Fiche-action 5-592	Travaux - Réduction de la vulnérabilité des immeubles construits à BOUGIVAL dans le périmètre des plus hautes eaux connues	CA Versailles Grand Parc	- €	HT	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Fiche sans objet – Pour mémo En lien avec fiche 5-215
5	Fiche-action 5-593	Travaux visant à la réduction de la vulnérabilité des établissements publics communautaires les plus exposés au risque d'inondation	CA Grand Paris Sud	80 000 €	HT	16 000 €	20 %	32 000 €	40 %	32 000 €	40 %	2024		✓ Ouverture de droits FPRNM (plafond) de 32 000 € pour l'ensemble de cette action. En effet le taux à appliquer peut différer selon le maître d'ouvrage portant les travaux.
5	Fiche-action 5-599	Diagnostic de vulnérabilité de l'habitat, des ERP et des bâtiments publics de la commune	Ville de Saint-Maur des Fossés	100 000 €	HT	20 000 €	20 %	50 000 €	50 %	50 000 €	50 %	2026		✓
6	Fiche-action 6-104	Modernisation du système de vidange du canal d'amenée du réservoir Aube	EPTB Seine Grands Lacs	500 000 €	HT	375 000 €	75 %	125 000 €	25 %	125 000 €	25 %	2025		✓ Ouvrage mixte Soutien d'étiage / Prévention des inondation
6	Fiche-action 6-144	Préservation, restauration, valorisation des champs d'expansion des crues - Etudes et travaux	Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux	500 000 €	HT	100 000 €	20 %	250 000 €	50 %	250 000 €	50 %	2025		✓ (Il est retenu qu'il ne s'agit que des études)

Axe	Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	COUT global	HT OU TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	FPRNM (Dossier porteur)	%	État FPRNM (Labellisation)	% Part.	Échéance de réalisation	Réserve	Avis DREAL sur éligibilité au financement État et commentaires (par ex. : lien avec d'autres fiches-actions)
6	Fiche-action 6-147	Etude - Soutien à la préservation, restauration, création des éléments du paysage (espaces naturels, haies, talus, fossés...) contribuant à la réduction des phénomènes de ruissellement	Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux	112 500 €	HT	28 125 €	25 %	56 250 €	50 %	56 250 €	50 %	2026		✓
6	Fiche-action 6-148	Limiter les ruissellements sur le bassin versant du Ru de Rutel - études et travaux	Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux	230 000 €	HT	46 000 €	20 %	115 000 €	50 %	115 000 €	50 %	2026		✓
6	Fiche-action 6-152	Etude et travaux de sécurisation du barrage de l'étang de Croissy-Beaubourg	Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne	84 400 €	HT	84 400 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2026		✓
6	Fiche-action 6-300	Création de noues et de tranchées infiltrantes pour l'aménagement du tramway T3 de la Porte d'Asnières à la Porte Dauphine	Ville de Paris	7 200 000 €	HT	7 200 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2023		Non éligible FPRNM
6	Fiche-action 6-324	Elaborer un plan pluriannuel de restauration et d'entretien et de renaturation des cours d'eau (Rus, Fossés...) et de la ripisylve	CA Coulommiers Pays de Brie	40 000 €	HT	8 000 €	20 %	16 000 €	40 %	16 000 €	40 %	2026		✓
6	Fiche-action 6-325	Diagnostic de fonctionnement des ouvrages hydrauliques existants (Gestion des écoulements)	CA Coulommiers Pays de Brie	30 000 €	TTC	15 000 €	50 %	15 000 €	50 %	15 000 €	50 %	2027		✓
6	Fiche-action 6-341	Accompagnement pour la préservation de zones d'expansion des crues	Métropole du Grand Paris	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2027		Sans objet au titre du FPRNM
6	Fiche-action 6-342	Etude pour la renaturation des cours d'eau	Métropole du Grand Paris	900 000 €	HT	180 000 €	20 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
6	Fiche-action 6-353	Evaluation de l'opération du site pilote de la Bassée	EPTB Seine Grands Lacs	4 800 000 €	HT	2 400 000 €	50 %	2 400 000 €	50 %	2 400 000 €	50 %	2029		✓ Articulation avec le projet de mise à grand gabarit de VNF
6	Fiche-action 6-360	Travaux de restauration ou d'aménagement de ZEC sur le bassin amont de la Seine	EPTB Seine Grands Lacs	- €	TTC	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Sans objet au titre du FPRNM
6	Fiche-action 6-361	ZEC : Développement des outils SIG d'analyses multicritères	EPTB Seine Grands Lacs	300 000 €	HT	60 000 €	20 %	150 000 €	50 %	150 000 €	50 %	2029		✓
6	Fiche-action 6-396	Réhabilitation de la retenue d'écrêtement de Chapet	SMSO	30 000 €	HT	30 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2024		✓
6	Fiche-action 6-397	Reconversion du barrage de l'étang d'Abbécourt à Orgeval	SMSO	800 000 €	HT	400 000 €	50 %	400 000 €	50 %	400 000 €	50 %	2026	9-Réserve particulière	✓ Réserve pour la phase travaux : celle-ci devra être levée auprès de la DDT après consultation du SCSOH sur le statut de l'ouvrage
6	Fiche-action 6-398	Confortement de l'ouvrage de Bouaflé (78)	SMSO	320 000 €	HT	320 000 €	100 %	- €	0 %	160 000 €	50 %	2026	3-Réserve changement taux (et montant FPRNM)	✓
6	Fiche-action 6-455	Travaux de réouverture du ru du Bouillon busé	CA Marne et Gondoire	540 000 €	TTC	108 000 €	20 %	- €	0 %	- €	0 %	2024		✓ Pas de FPRNM demandé Prise en charge à 80 % par l'Agence
6	Fiche-action 6-461	Création d'une zone d'expansion des crues à l'aval du barrage de la Loy (études)	CA Marne et Gondoire	70 000 €	HT	14 000 €	20 %	35 000 €	50 %	35 000 €	50 %	2025		✓ En vue de la phase travaux, les études devront confirmer que l'opération permet bien de protéger l'aval couvert par un PPRI
6	Fiche-action 6-496	Travaux de sécurisation des barrages classés du SIAMS	SIAMS	1 051 000 €	HT	1 051 000 €	100 %	- €	0 %	525 500 €	50 %	2025	9-Réserve particulière	✓ Accord de principe à ce financement qui ne pourra pas être versé tant que l'ouvrage ne sera pas classé AH
6	Fiche-action 6-517	Identification des zones d'expansion des crues d'un bassin versant et du potentiel d'optimisation du ralentissement dynamique des crues	CA Marne et Gondoire	80 000 €	HT	16 000 €	20 %	40 000 €	50 %	40 000 €	50 %	2028		✓
6	Fiche-action 6-518	Réhabilitation du barrage de la Broce - AH (étude)	CA Marne et Gondoire	120 000 €	TTC	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	2025		✓ A la connaissance du SCSOH les études sont a priori déjà lancées et ne pourraient donc pas faire l'objet d'un financement au titre du FPRNM Point à vérifier si une demande était déposée auprès de la DDT
6	Fiche-action 6-519	Barrage des Corbins - modification de l'ouvrage hydraulique (études)	CA Marne et Gondoire	60 000 €	TTC	30 000 €	50 %	30 000 €	50 %	30 000 €	50 %	2025		✓ A la connaissance du SCSOH les études sont a priori déjà lancées et ne pourraient donc pas faire l'objet d'un financement au titre du FPRNM Point à vérifier si une demande était déposée auprès de la DDT
6	Fiche-action 6-525	Définition de travaux d'aménagement : zones d'expansion des crues et aménagements permettant la gestion des ruissellements agricoles	CC Plaines et Monts de France	84 000 €	TTC	16 800 €	20 %	42 000 €	50 %	42 000 €	50 %	2025		✓
6	Fiche-action 6-533	Limiter le ruissellement sur les bassins versant du syndicat (hors ru de rutel) - études	Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux	115 000 €	HT	23 000 €	20 %	57 500 €	50 %	57 500 €	50 %	2026		✓
6	Fiche-action 6-534	Etude de potentiel et identification de zones d'expansion de crues	CA Coulommiers Pays de Brie	50 000 €	HT	10 000 €	20 %	25 000 €	50 %	25 000 €	50 %	2027		✓
6	Fiche-action 6-542	Renaturation des berges de l'Yerres et restauration de ses zones humides à Villeneuve-Saint-Georges (94) - secteur haute Plaine phase 2	EPA ORSA	42 633 691 €	HT	42 633 691 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029		Non éligible FPRNM
6	Fiche-action 6-591	Barrage des Corbins - modification de l'ouvrage hydraulique (travaux)	CA Marne et Gondoire	250 000 €	HT	250 000 €	100 %	- €	0 %	125 000 €	50 %	2025	39-Réserve changement taux (et montant FPRNM) Réserve particulière	✓ Accord de principe à ce financement qui ne pourra pas être versé tant que l'ouvrage ne sera pas classé AH
6	Fiche-action 6-596	Travaux - Soutien à la préservation, restauration, création des éléments du paysage (espaces naturels, haies, talus, fossés...) contribuant à la réduction des phénomènes de ruissellement	Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux	112 500 €	HT	22 500 €	20 %	56 250 €	50 %	56 250 €	50 %	2026	9-Réserve particulière	✓ Sous réserve des résultats des études (6-147) (protection d'une commune PPRI)

Axe	Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	COUT global	HT OU TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	FPRNM (Dossier porteur)	%	État FPRNM (Labellisation)	% Part.	Échéance de réalisation	Réserve	Avis DREAL sur éligibilité au financement État et commentaires (par ex. : lien avec d'autres fiches-actions)
6	Fiche-action 6-597	Limiter le ruissellement sur les bassins versant du syndicat (hors ru de rutel) - travaux	Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux	115 000 €	HT	23 000 €	20 %	57 500 €	50 %	57 500 €	50 %	2026	9-Réserve particulière	✓ Sous réserve des résultats des études (6-533) (protection d'une commune PPR)
6	Fiche-action 6-602	Réhabilitation du barrage de la Broce - AH (travaux)	CA Marne et Gondoire	300 000 €	HT	300 000 €	100 %	- €	0 %	150 000 €	50 %	2026	39-Réserve changement taux (et montant FPRNM) Réserve particulière	✓ Accord de principe à ce financement qui ne pourra pas être versé tant que l'ouvrage ne sera pas classé AH En vue de la phase travaux, les études devront confirmer que l'opération permet bien de protéger l'aval couvert par un PPR
7	Fiche-action 7-159	Opérations de gestion des ouvertures batarables des murettes anti-crue gérées par le Département du Val-de-Marne	CD Val de Marne 94	2 900 000 €	HT	1 740 000 €	60 %	1 160 000 €	40 %	1 160 000 €	40 %	2027		✓ (Concerne une quinzaine de SE → en deça seuil ACB) Convention Fesneau entre CD94 et MGP valable jusque fin 2024
7	Fiche-action 7-160	Etudes et travaux d'harmonisation de la protection contre le risque d'inondations Quais de la Baronnie, du halage et du Front de Seine à Ablon-sur-Seine et à Villeneuve-Le-Roi	CD Val de Marne 94	4 000 000 €	HT	4 000 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2029	9-Réserve particulière	✓ Réserve pour la phase travaux pourra être levée par le référent Etat du PAPI au vu des éléments complémentaires qui pourront être apportés à l'issue des études (cf. 7-160 bis).
7	Fiche-action 7-160b	Etudes complémentaires relatives à l'harmonisation de la protection contre le risque d'inondations Quais de la Baronnie, du halage et du Front de Seine à Ablon-sur-Seine et à Villeneuve-Le-Roi	CD Val de Marne 94	200 000 €	HT	100 000 €	50 %	- €	0 %	100 000 €	50 %	2023	9-Réserve particulière	✓ Aide au taux de 50 % pour la réalisation des études nécessaires, notamment celles relatives à une meilleure justification socio-économique (dont études d'alternatives) ainsi que celles relatives à la définition du projet ou à l'élaboration des dossiers réglementaires si celles-ci n'ont pas été entamées.
7	Fiche-action 7-161	Etudes d'harmonisation de la protection contre le risque d'inondations quais d'Argonne, de Champagne et d'Artois au Perreux-sur-Marne	CD Val de Marne 94	69 000 €	HT	34 500 €	50 %	34 500 €	50 %	34 500 €	50 %	2025		✓ Convention Fesneau entre CD94 et MGP valable jusque fin 2024 Pour mémo, il s'agit du SE RDM Le Perreux (classe C), dont une première version du dossier de régularisation a été déposée en juin 2021
7	Fiche-action 7-163	Réaménagement de la digue de Sartrouville au droit de l'avenue du Château	SMSO	350 000 €	HT	210 000 €	60 %	140 000 €	40 %	140 000 €	40 %	2025		✓ Pour les travaux SE Sartrouville-Montesson qui a été autorisé le 10 mars 2023. (La conception de MOE est hors cadre car réalisée préalablement)
7	Fiche-action 7-196	Travaux de restauration et de réhabilitation des systèmes d'endiguement à Corbeil-Essonnes	SIARCE	282 800 €	HT	56 560 €	20 %	113 120 €	40 %	113 120 €	40 %	2024		✓ Prévoir l'avis du SCSOH et SPPE (Police de l'eau) lors de la demande de subvention la fiche évoque une pièce jointe (CCTP des travaux) non fournie ; ces travaux devront être présentés en lien avec la procédure d'autorisation en système d'endiguement, pour laquelle le dossier n'a pas encore été déposé.
7	Fiche-action 7-216	Etudes d'harmonisation de la protection contre le risque d'inondations quai Bernière à Bry-sur-Marne	CD Val de Marne 94	120 000 €	HT	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	60 000 €	50 %	2025		✓ Convention Fesneau entre CD94 et MGP valable jusque fin 2024 Pour mémo, il s'agit du SE Bry-Nord (classe B), autorisé fin juin 2022. Cette action vise à éviter l'intrusion d'eau par contournement via l'aval du SE (première intrusion identifiée dans l'EDD)
7	Fiche-action 7-236	Réflexion sur le rôle de protection contre les crues de Seine de la digue de Poissy	SMSO	40 000 €	HT	20 000 €	50 %	20 000 €	50 %	20 000 €	50 %	2024		✓
7	Fiche-action 7-265	Etude - Réhabilitation des systèmes d'endiguement départementaux	CD Seine-Saint-Denis 93	500 000 €	HT	250 000 €	50 %	250 000 €	50 %	250 000 €	50 %	2028		✓ A noter que les dossiers de régularisation des SEI 21, SEI 23 et MAR 01 ont déjà été déposés en juin 2021 auprès du SCSOH et nécessiteront un dossier complémentaire en vue d'une régularisation / autorisation selon la procédure qui sera retenue (APC ou autorisation complète). Si c'est le CD93 qui est MOA pour les études et travaux, c'est bien la MGP qui a la compétence GEMAPI. Il convient de préciser qu'une convention est active jusqu'à fin 2024 entre la MGP et le CD93 pour définir précisément le rôle des deux parties en matière d'entretien et de mise en oeuvre des batardeaux en cas de crue.
7	Fiche-action 7-317	Etude pour gestion de la végétation des digues de la Morte Rivière à Viry Châtillon	SIVOA	80 000 €	TTC	40 000 €	50 %	40 000 €	50 %	40 000 €	50 %	2025		✓ Prévoir l'avis du SCSOH lors de la demande de subvention afin de s'assurer notamment que l'action n'a pas déjà débuté (en vertu de prescriptions de l'arrêté d'autorisation du SE
7	Fiche-action 7-335	Mise en place de logiciels de gestion des systèmes d'endiguement et d'information de crue	Métropole du Grand Paris	350 000 €	HT	175 000 €	50 %	175 000 €	50 %	175 000 €	50 %	2029		✓
7	Fiche-action 7-343	Etudes préalables au renforcement des systèmes d'endiguement métropolitains	Métropole du Grand Paris	1 500 000 €	HT	750 000 €	50 %	750 000 €	50 %	750 000 €	50 %	2025		✓
7	Fiche-action 7-344	Etudes de maîtrise d'œuvre pour le confortement des systèmes d'endiguement métropolitains	Métropole du Grand Paris	2 000 000 €	HT	1 200 000 €	60 %	800 000 €	40 %	800 000 €	40 %	2029		✓
7	Fiche-action 7-345	Travaux de confortement des systèmes d'endiguement métropolitains	Métropole du Grand Paris	30 000 000 €	HT	18 000 000 €	60 %	12 000 000 €	40 %	- €	0 %	2029	3-Réserve changement taux (et montant FPRNM)	✓ Sans objet - Non éligible FPRNM faute d'ACB/AMC Fiche pour mémo à ce stade En fonction des résultats des études (Cf 7-345)
7	Fiche-action 7-346	Etudes de maîtrise d'œuvre pour l'optimisation des ouvertures des systèmes d'endiguement métropolitains	Métropole du Grand Paris	500 000 €	HT	250 000 €	50 %	250 000 €	50 %	250 000 €	50 %	2029		✓
7	Fiche-action 7-347	Travaux d'optimisation des ouvertures des systèmes d'endiguement métropolitains	Métropole du Grand Paris	6 000 000 €	HT	3 600 000 €	60 %	2 400 000 €	40 %	2 400 000 €	40 %	2029		✓ Lors de la demande au service départemental, le maître d'ouvrage devra préciser le SE concerné pour chaque demande. Le cumul par SE ne pourra dépasser les 2m€ (Concerne une quinzaine de SE → en deça seuil ACB)
7	Fiche-action 7-374	Etude de faisabilité de protections amovibles ou fixes sur le quartier Belleplace-Blandin	SYAGE	70 000 €	HT	35 000 €	50 %	35 000 €	50 %	35 000 €	50 %	2025		✓

Axe	Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	COUT global	HT OU TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	FPRNM (Dossier porteur)	%	État FPRNM (Labellisation)	% Part.	Échéance de réalisation	Réserve	Avis DREAL sur éligibilité au financement État et commentaires (par ex. : lien avec d'autres fiches-actions)
7	Fiche-action 7-379	Confortements de berges au droit d'enjeux habités	SMSO	1 900 000 €	HT	1 900 000 €	100 %	- €	0 %	100 000 €	50 %	2028	39-Réserve changement taux (et montant FPRNM) Réserve particulière	<p>Uniquement pour les études à hauteur de 50 % Plafond du montant des études du MOA : 200 000 € → max 100 000 € de FPRNM</p> <p>Les travaux devront être soumis une fois les études arrêtées et les périmètres définis. Les enjeux devront être bien identifiés (les infrastructures et les réseaux ne sont pas éligibles) Par ailleurs les travaux d'entretien des berges ne sont pas éligibles</p> <p>Les travaux devront ainsi être soumis lors d'un avenant au PAPI</p>
7	Fiche-action 7-403	Sécurisation du pied de digue du système d'endiguement Sartrouville-Montesson	SMSO	400 000 €	HT	240 000 €	60 %	160 000 €	40 %	160 000 €	40 %	2026		<p>Il est utile de rappeler que la MOE doit être agréée pour la construction ou travaux autres que l'entretien et la réparation courante de digue (R214-120). Le SMSO ne fait pas parties des organismes agréés par la DGPR. S'assurer de ce point au moment de la demande de subvention (lien avec SCSOH) En lien avec fiche 7-163 (même SE)</p>
7	Fiche-action 7-495	Acquisition de protections amovibles anti-crues pour les systèmes d'endiguement métropolitains	Métropole du Grand Paris	1 900 000 €	HT	1 140 000 €	60 %	760 000 €	40 %	760 000 €	40 %	2029		✓
7	Fiche-action 7-527	Etude sur la mise en place d'ouvrages de protection hydraulique	CC Plaines et Monts de France	60 000 €	TTC	12 000 €	20 %	30 000 €	50 %	30 000 €	50 %	2027		✓
7	Fiche-action 7-588	Travaux d'harmonisation de la protection contre le risque d'inondations quais d'Argonne, de Champagne et d'Artois au Perreux-sur-Marne	CD Val de Marne 94	8 991 000 €	HT	8 991 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2027		<p>Sans objet</p> <p>Pas de FPRNM demandé – Fiche pour mémo à ce stade (pas d'ACB/AMC) En fonction des résultats des études (cf 7-161) Pour mémo, il s'agit du SE RDM Le Perreux (classe C), dont une première version du dossier de régularisation a été déposée en juin 2021</p>
7	Fiche-action 7-589	Travaux d'harmonisation de la protection contre le risque d'inondations quai Berrière à Bry-sur-Marne	CD Val de Marne 94	2 500 000 €	HT	2 500 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	2027		<p>Sans objet</p> <p>Pas de FPRNM demandé – Fiche pour mémo à ce stade (pas d'ACB/AMC) En fonction des résultats des études (cf 7-216) Pour mémo (cf SCSOH), il s'agit du SE Bry-Nord (classe B), autorisé fin juin 2022. Cette action vise à éviter l'intrusion d'eau par contournement via l'aval du SE (première intrusion identifiée dans l'EDD)</p>
7	Fiche-action 7-590	Travaux - Réhabilitation des systèmes d'endiguement départementaux	CD Seine-Saint-Denis 93	- €	HT	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2028		<p>Sans objet</p> <p>Pas de FPRNM demandé – Fiche pour mémo à ce stade En fonction des résultats des études</p>